

## Projet de prolongement Saint-Sébastien

---

### Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

#### Projet de prolongement d'un gazoduc entre Saint-Sébastien et Pike River

#### Titre de l'engagement : Consultations et communications aux parties prenantes

Date de dépôt : 16 octobre 2017

---

#### Engagement n° 6: Question du 11 octobre

- a) Quel est le processus utilisé par TransCanada PipeLines Limitée pour informer les citoyens que le projet a été soumis à l'ONÉ pour autorisation et qu'ils peuvent y participer ?
- b) Fournir la séquence des rencontres et des personnes qui ont été interpellées.

#### Réponse:

Dans le cadre du programme de consultation spécifique au projet Prolongement Saint-Sébastien (le « Projet »), TransCanada PipeLines Limitée (« TransCanada ») a transmis aux parties prenantes de l'information relative à l'Office national de l'énergie (« l'ONÉ ») et à la participation au processus de celui-ci à plusieurs occasions, et ce, dès le début du processus de consultation au mois de juillet 2015, le tout conformément à la section 3.4.3 du Guide de dépôt de l'ONÉ.

Le 30 juillet 2015, TransCanada a fait parvenir à toutes les parties prenantes, incluant les deux municipalités concernées, soit Saint-Sébastien et Pike River, une lettre et une pochette d'information (copie de cette lettre et de la pochette d'information est jointe en annexe). Dans cette lettre, TransCanada mentionnait qu'une demande d'approbation du Projet serait soumise à l'ONÉ en vertu de l'article 58 de la *Loi sur l'Office national de l'énergie*, et ce, dès le premier trimestre de 2016 et donnait la possibilité de consulter le site web de l'ONÉ (le lien Internet fourni) afin d'en savoir plus sur son processus réglementaire. Une brochure d'information de l'ONÉ était aussi incluse dans la pochette. Cette brochure explique, entre autres, comment déposer une lettre de commentaires auprès de l'ONÉ.

Cette même pochette d'information a été distribuée aux propriétaires fonciers directement concernés par le Projet, lors des visites initiales effectuées au mois d'août et septembre 2015 et a également été distribuée lors des rencontres du mois de septembre 2015 avec les deux municipalités. Au cours de ces deux rencontres, l'information relative au processus réglementaire applicable au Projet a été présentée aux municipalités.

Le 8 décembre 2015, TransCanada a tenu une journée de type « portes ouvertes » lors de laquelle plusieurs informations étaient disponibles sur place. Ces informations incluaient entre autres, la brochure d'information de l'ONÉ. Aussi, comme indiqué à la section 2.2 de de l'étude d'impact sur l'environnement, il y a eu publication d'un avis à trois reprises dans un hebdomadaire régional, le Canadien Français, pour aviser la population locale de cette journée « portes ouvertes ».

Le 5 mai 2016, une mise à jour sur les informations du Projet a été envoyée par courrier à toutes les parties prenantes incluant les deux municipalités et les propriétaires fonciers directement concernés par le Projet. Cet envoi incluait notamment la brochure d'information du Projet à jour et le dépliant de l'ONÉ à jour (« *Renseignements utiles pour les projets de pipeline ou de ligne de transport d'électricité ne nécessitant pas d'audience* »). La lettre accompagnant cet envoi indiquait les modifications apportées à l'échéancier quant au dépôt de la demande d'approbation du Projet auprès de l'ONÉ soit au deuxième trimestre de 2016, référerait au site Internet de l'ONÉ pour plus d'information sur son processus et indiquait l'ajout d'information relative au processus de règlement de différends inclus dans le feuillet d'information du Projet (copie de cette documentation est jointe en annexe). Dans cette même lettre, TransCanada indiquait également qu'un avis de projet serait soumis sous peu au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (« MDDELCC ») et confirmait sa participation au processus réglementaire de la Commission de protection du territoire agricole (« CPTAQ »).

Le 20 mai 2016, une lettre a été envoyée à toutes les parties prenantes, et ce, conformément aux directives de l'ONÉ, incluant les deux municipalités et les propriétaires fonciers directement concernés, les informant du dépôt de la demande d'approbation du Projet à l'ONÉ effectué le 19 mai 2016 (copie de cette lettre est jointe en annexe). TransCanada indiquait également que sa demande d'approbation était accessible au public sur le site Internet de l'ONÉ, en fournissant le lien correspondant, et aussi en fournissant le lien vers le site Internet du Projet sur lequel les mêmes informations étaient également disponibles en français.

Enfin, le 20 août 2016, TransCanada a envoyé par la poste à toutes les parties prenantes (incluant les municipalités et propriétaires fonciers concernés) une copie de l'ordonnance de l'ONÉ : XG T211-023-2016, émise le 17 août 2016, approuvant le Projet, le tout tel qu'exigé par l'ONÉ dans son ordonnance (copie de cette lettre est jointe en annexe).

Il est à noter qu'à la suite du processus de l'ONÉ, TransCanada a maintenu et maintien toujours ses relations avec les parties prenantes, dont la municipalité de Pike River, afin de répondre à leurs préoccupations qu'elles soient de nature environnementale, technique, de sécurité ou autres.

## **ANNEXE**

# **Engagement n° 6 : Consultations et communications aux parties prenantes**

XX juillet 2015

## **Projet proposé : Prolongement Saint-Sébastien**

Comme vous le savez probablement, TransCanada fait fièrement et activement partie de votre communauté depuis plus de 50 ans. Pendant toutes ces années, nous avons transporté du gaz naturel vers de nombreuses communautés, grâce à notre réseau principal canadien.

Actuellement, TransCanada a comme projet de construire et d'exploiter, en pleine propriété, le projet de prolongement Saint-Sébastien (« le projet »). S'il est approuvé, le projet sera construit à partir du poste de mesurage et de livraison de Saint-Sébastien, situé près de la route 133 dans la municipalité de Saint-Sébastien, pour se rendre jusqu'à un site de vanne et une gare de réception du racleur proposés, environ quatre kilomètres au sud-est du point de départ. Le projet comprendra également une nouvelle gare de lancement du racleur située sur un site de vanne existant près du Rang des Dussaults, sur le réseau principal canadien. Le projet proposé est nécessaire afin d'augmenter la capacité du réseau principal canadien, ce qu'il fera par le prolongement et la mise en parallèle du gazoduc existant.

L'équipe de projet prévoit actuellement un tracé d'environ quatre kilomètres de long, réalisé à l'aide d'une conduite de 305 millimètres de diamètre destinée à transporter du gaz naturel. TransCanada prévoit à ce jour soumettre au cours du premier trimestre de 2016 une demande selon l'article 58 à l'Office national de l'énergie «ONÉ ». Sous réserve des approbations réglementaires, le début des travaux est prévu pour le deuxième trimestre de 2017, ce qui permettrait au gazoduc d'être en opération à la fin de 2017. Pour en savoir plus sur le processus réglementaire de l'ONÉ, vous pouvez consulter le [www.neb-one.gc.ca](http://www.neb-one.gc.ca).

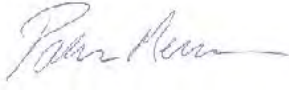
TransCanada est un chef de file nord-américain en matière d'infrastructures énergétiques qui compte plus de 60 ans d'expérience et possède un des meilleurs bilans de toute l'industrie en matière de sécurité. La sécurité est notre priorité, tant pour la construction que pour l'exploitation de notre réseau de gaz naturel. De la conception à la construction, de l'exploitation à l'entretien, la sécurité est au cœur de toutes nos actions.

Vous trouverez des détails supplémentaires sur le projet dans le feuillet d'information ci-joint. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires relatifs au développement du projet proposé. Nous préparons une journée portes ouvertes qui aura lieu dans votre communauté dans un avenir rapproché, afin d'échanger à propos du projet et de répondre à toute vos questions. Si vous souhaitez de plus amples informations ou si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone, par courriel ou par écrit aux coordonnées suivantes :

Patrick Meunier  
1-844-933-0910  
prolongement\_saint\_sebastien@Transcanada.com  
TransCanada  
1002, Rue Sherbrooke Ouest,  
Bureau 2500, Montreal, QC H3A 3L6



Bien à vous,

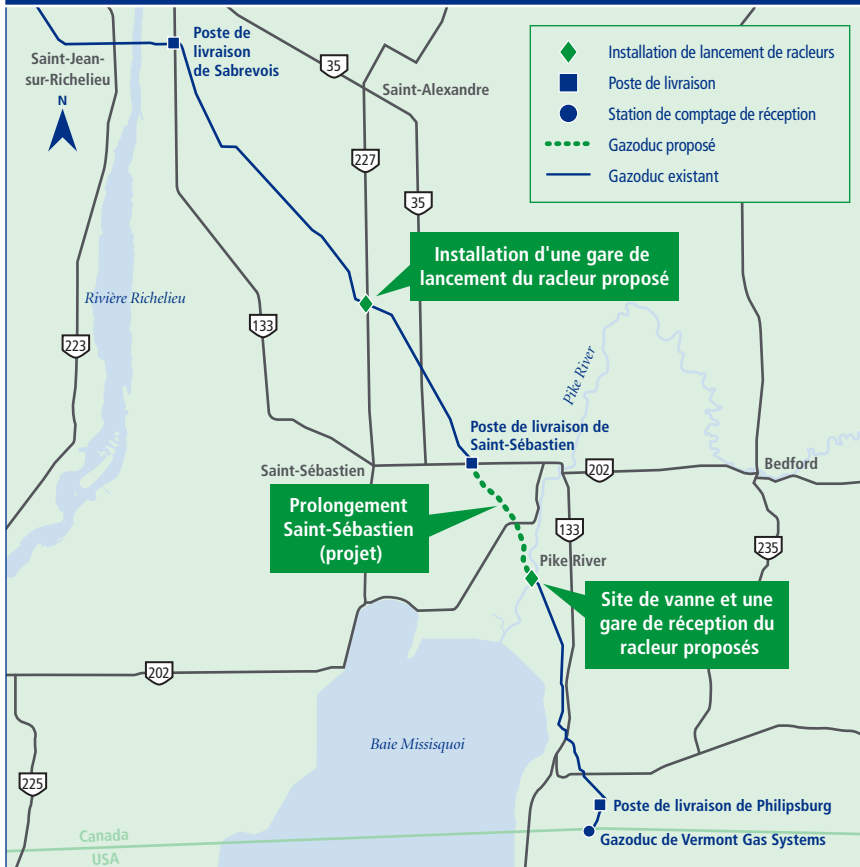


Patrick Meunier, Chargé de projet

Pièces jointes:

- Feuillelet d'information de TransCanada relatif au projet – juin 2015
- Dépliant de l'ONE: *Renseignements utiles à l'égard de projets de pipeline ou de ligne de transport d'électricité qui ne nécessitent pas d'audience*
- Dépliant sur les relations avec les communautés
- Dépliant sur les relations avec les premières nations
- Déclaration d'engagement sur les relations avec les communautés
- Dépliant sur la responsabilité sociale de l'entreprise
- Feuillelet *Votre sécurité, notre intégrité*

# Projet proposé : Prolongement Saint-Sébastien



sur le réseau principal existant. Partout où cela est possible, TransCanada utilisera les zones déjà perturbées, afin de réduire le nombre de nouvelles zones requises pour la construction du prolongement.

TransCanada discutera avec les propriétaires fonciers, les représentants des municipalités, les communautés métis et les premières nations, ainsi que les autres parties prenantes, dans le cadre d'un processus de consultation. Les commentaires recueillis dans le cadre des consultations seront pris en considération, tout comme les études d'ingénierie et d'impact environnemental, dans la préparation de la demande à l'Office national de l'énergie (ONÉ).

## Calendrier du projet:

T3 2015	Début des consultations auprès des premières nations et des parties prenantes
T3 2015	Début des analyses environnementales et techniques provinciale et fédérale
T3 2015	Début des relevés et études de terrain
T1 2016	Dépôt de la demande à l'ONÉ selon l'article 58
T2 2017	Début des travaux de construction, sous réserve des approbations règlementaires
T4 2017	Fin projetée des travaux et entrée en service du gazoduc

## Le projet proposé

TransCanada souhaite construire et exploiter en pleine propriété le projet de prolongement Saint-Sébastien, un nouveau gazoduc qui traversera les municipalités de Saint-Sébastien et de Pike River. Le projet est un prolongement du gazoduc Saint-Sébastien existant, et une fois en opération, il sera intégré à notre réseau principal canadien. Ce gazoduc est essentiel pour assurer l'accroissement de la capacité du système, afin que nous puissions continuer à offrir une source sécuritaire et fiable de gaz naturel pour nombre de résidences, d'entreprises, d'écoles et d'hôpitaux.

Le projet comprendra la construction d'environ 4 kilomètres (km) de conduites de 305 mm de diamètre destinées au transport de gaz naturel. Le gazoduc sera mis en parallèle au réseau principal canadien existant, et il commencera au poste de mesurage et de livraison de Saint-Sébastien, localisé en bordure de la route 133, pour se rendre à un nouveau site de vannes et une gare de réception du racleur, environ quatre kilomètres au sud-est du point de départ, dans la municipalité de Pike River près du Chemin Molleur. Le projet comprendra également une nouvelle gare de lancement de racleur située sur un site de vannes existant près du Rang des Dussaults,



## Projet proposé : Prolongement Saint-Sébastien



### Relations avec les parties prenantes et les premières nations

Le processus de consultation des parties prenantes établie par TransCanada identifie les parties qui pourraient potentiellement être affectées et prévoit des discussions avec eux pour assurer un échange d'information transparent, cohérent et opportun dont l'objectif consiste à recueillir des commentaires permettant de faciliter la réalisation du projet de façon responsable et avec succès. TransCanada travaillera continuellement avec ses parties prenantes durant les phases d'obtention de permis et de construction et aussi, de façon continue, durant l'exploitation du gazoduc.

TransCanada partagera l'information relative au projet de plusieurs manières, tout au long de la vie du projet, y compris des rencontres en personne, des envois postaux, des publicités et un site internet. Nous chercherons à obtenir la contribution des personnes et organismes concernées grâce à des journées portes ouvertes et des rencontres et présentations individuelles, tout en offrant des communications supplémentaires par courriel et par des numéros de téléphone sans frais.

Nous croyons que des échanges continus avec les représentants des municipalités, les propriétaires, les communautés et organisations métis et des premières nations permettent de livrer de meilleurs projets, aussi bien pour TransCanada que pour les communautés concernées.

### Des retombées pour les communautés

Le projet proposé offrira des retombées économiques positives pour les municipalités de Saint-Sébastien et de Pike River et pour la région environnante grâce aux dépenses de construction, y compris l'achat local de biens et services.

Une fois en opération, le projet donnera lieu à une augmentation des taxes foncières municipales versées à Saint-Sébastien et à Pike River. Grâce à notre programme d'investissements communautaires, TransCanada est également fière de soutenir les organisations communautaires qui jouent un rôle dans l'amélioration de la qualité de vie des communautés où nous vivons et travaillons.

### À quoi doit-on s'attendre pendant les travaux et au-delà

TransCanada mettra en place un plan de réalisation des travaux et prendra en considération les commentaires des parties prenantes, tout en travaillant également avec les municipalités de Saint-Sébastien et de Pike River pour réduire les perturbations au minimum. Par exemple, bien qu'une augmentation de la circulation routière est prévue dans les environs du projet, des autobus seront utilisés pour transporter les travailleurs, afin de minimiser cet impact. De plus, aucune fermeture de route n'est prévue, même quand les intersections routières seront creusées ou forées, bien que des ralentissements occasionnels soient prévisibles lors de la livraison d'équipement et de matériel.

Pendant les travaux, il y aura de la machinerie lourde sur place pour déplacer de la terre, pour creuser, pour installer ou déplacer du matériel, ainsi que pour le soudage et les tests. Après la construction des installations, les impacts sur la circulation (ou autres) liés à l'exploitation ou à l'entretien seront minimes. Le respect rigoureux du plan de réalisation des travaux et des mesures d'atténuation prévues dans le plan de protection de l'environnement (PPE) réduiront les impacts des travaux sur les communautés locales.

Les travaux de construction produisent généralement un certain niveau de bruit. Les heures de travail sont habituellement du lundi au samedi de 7h à 19h. TransCanada travaillera de concert avec les municipalités de Saint-Sébastien et de Pike River pour s'assurer de respecter les règlements municipaux relatifs au bruit. Les voisins seront avertis de tout changement significatif aux heures de travail, dans le cas où celles-ci devraient être prolongées.

Une fois que les travaux de construction auront été complétés, la surface des terrains sera remise en état de façon équivalente à son état d'origine, afin d'assurer sa capacité à accueillir des usages similaires à ceux qui avaient cours avant les travaux.

## Protection de l'environnement

La protection de l'environnement débute avec la conception et la planification du projet et se poursuit tout au long de la vie utile du projet. Dans le cadre de notre demande aux autorités réglementaires, TransCanada réalisera une évaluation environnementale et socio-économique (ÉES) qui comprendra la collecte et l'analyse de données environnementales spécifiques aux sites, de façon à assurer une bonne compréhension des impacts potentiels et à soutenir la préparation d'un PPE spécifique au projet. Plus précisément, l'évaluation examinera les impacts potentiels sur les sols, la flore, la faune, les ressources historiques, l'aménagement du territoire, les communautés locales, les cours d'eau et les ressources aquatiques. Le PPE identifiera les mesures spécifiques à mettre en place pour atténuer les impacts pendant et après les travaux. De plus, TransCanada réalisera une étude d'impact sur l'environnement répondant aux règlements provinciaux.

La planification environnementale est d'une grande importance pour nous puisqu'elle minimise notre empreinte environnementale afin de préserver les ressources naturelles pour les générations à venir et qu'elle nous aide à comprendre les préoccupations et enjeux locaux pour mettre en œuvre les solutions appropriées. TransCanada s'engage à identifier et à protéger les paysages naturels et culturels importants situés dans les environs prévus du projet. La validation et les commentaires des parties prenantes et des premières nations et métis continueront à faire partie intégrante du processus d'examen environnemental.

Une fois que le projet sera en opération, un suivi des effets des travaux (contrôle continu de la végétation et gestion des terrains) aura lieu afin de s'assurer que la remise en valeur des terrains atteint ses objectifs.

## Sécurité et intégrité du gazoduc

La sécurité est une de nos valeurs fondamentales, chez TransCanada. La sécurité des employés, des entrepreneurs et des membres de la communauté sont au cœur de notre manière de concevoir, de construire et de gérer nos pipelines.

- Les pipelines sont le mode de transport le plus sécuritaires des produits énergétiques.
- TransCanada s'est doté de programmes complets de surveillance, d'inspection et d'entretien des pipelines
- Nous travaillons à l'amélioration continue de nos pratiques, en fonction des changements et des nouvelles technologies
- Tous les aspects de la conception, de la construction et de l'exploitation des installations de TransCanada sont soumis aux règles de l'ONÉ.

TransCanada utilise de l'acier et des techniques de soudure de première qualité, partout sur son réseau de gazoduc de 68 500 km. Nous prenons également des mesures de sécurité additionnelles comme des conduites aux parois plus épaisses et de plus grandes profondeurs là où les gazoducs traversent des routes, des voies de chemin de fer, des cours d'eau ou encore des zones plus densément peuplées.

## Organisation des services d'urgence

Chez TransCanada, la sécurité du public, de nos employés et de l'environnement est au sommet de nos priorités. Nous avons mis en place un système de gestion des urgences (SGU) qui permet d'assurer une réponse rapide à toute urgence relative aux gazoducs.

Dans l'éventualité improbable d'une urgence, notre but est d'assurer une réponse efficace et bien coordonnée pour éviter tout préjudice à nos employés, au public, à la propriété ou à l'environnement. Notre système est bien documenté et testé régulièrement grâce à des exercices de formation annuels à l'intention des employés et des communautés.

En travaillant de concert avec les communautés, TransCanada bâtit des relations avec les services d'urgence locaux et les autorités locales, afin que tous soient tenus informés des stratégies d'urgence et que tous aient une bonne compréhension des rôles et responsabilités de tout un chacun. Nous travaillons à l'amélioration continue de nos programmes d'urgence en mettant en place des exercices complexes destinés à évaluer les procédures de gestion des urgences et en assurant que les équipes aient une formation efficace pour les interventions d'urgence.

## Exploitation

L'ensemble du système fait l'objet d'une surveillance, 24 heures sur 24, par des employés de TransCanada hautement qualifiés, à partir d'un centre de contrôle informatisé. Depuis ce centre, nous sommes en mesure de détecter les changements de pression partout sur le réseau de gazoducs et de confirmer que toutes les installations fonctionnent comme prévu. Nous avons également mis en place des programmes d'entretien régulier afin de maintenir l'intégrité des pipelines et la fiabilité du système, ainsi que des programmes de surveillance aérienne afin de surveiller tout empiètement ou toute activité non-autorisée sur les tracés des pipelines. Nos techniciens sont qualifiés, afin d'assurer une exploitation sécuritaire et efficace de nos installations.

## Carte des actifs de TransCanada



### À propos de TransCanada

- Avec plus de 60 ans d'expérience, TransCanada est un chef de file du développement responsable et de la gestion fiable d'infrastructures énergétiques en Amérique du Nord
- Nous transportons la majorité de la production de gaz naturel de l'ouest du Canada vers les marchés, et nous assurons la livraison de 14 milliards de pieds cubes par jour, soit 20% de tout le gaz en Amérique du Nord
- TransCanada construit des projets au Québec depuis plus de 50 ans et gère plus de 60 installations et plus de 900 kilomètres de gazoducs dans la province
- TransCanada est également propriétaire en tout ou en partie de plus de 11 800 mégawatts de production d'électricité au Canada et aux États-Unis (en opération, en construction ou en préparation), soit l'équivalent des besoins de plus de 11 millions de résidences.

### Contactez-nous

N'hésitez pas à contacter TransCanada pour toute question ou commentaire que vous pourriez avoir, relativement au projet proposé.

**Patrick Meunier**, Chargé de projet  
**Prolongement Saint-Sébastien**

Téléphone: 1.844.933.0910

Courriel: [prolongement\\_saint\\_sebastien@transcanada.com](mailto:prolongement_saint_sebastien@transcanada.com)

Ou écrivez à:

TransCanada

Attn: **Prolongement Saint-Sébastien**,  
relations avec la communauté

1002, Rue Sherbrooke Ouest, bureau 2500,  
Montréal, QC H3A 3L6





## Information contenue dans le présent document

Le présent document renferme des renseignements généraux et décrit le processus d'examen applicable aux demandes visant des installations n'exigeant pas d'audience, notamment les pipelines d'une longueur inférieure à 40 km, les désactivations, les réactivations, la construction de stations de comptage et d'autres petits projets.

## Pour de plus amples renseignements

Le site Web de l'Office comprend une série de vidéos qui fournissent des renseignements utiles au sujet de l'Office et de ses processus. La publication *Guide à l'intention des propriétaires fonciers et du grand public* de l'Office peut vous aider à comprendre les processus réglementaires qu'il administre et les droits des propriétaires fonciers. Pour obtenir de l'information sur le processus d'audience, consultez la publication *Guide sur le processus d'audience de l'Office national de l'énergie*.

Pour obtenir des exemplaires des publications de l'Office ou de plus amples renseignements, utilisez les coordonnées suivantes :

- Web : [www.neb-one.gc.ca](http://www.neb-one.gc.ca)
- Courriel : [info@neb-one.gc.ca](mailto:info@neb-one.gc.ca)
- Numéro sans frais : 1-800-899-1265
- Bibliothèque (par la poste ou en personne) :  
Office national de l'énergie  
517, Dixième Avenue S.-O.  
Calgary (Alberta) T2R 0A8

Office national de l'énergie  
Renseignements utiles pour les projets de pipeline ou de ligne de transport d'électricité ne nécessitant pas d'audience

Cat. N° NE23-121/1-2015F-PDF

ISBN: 978-0-660-02728-9

Juillet 2015

# Renseignements utiles pour les projets de pipeline ou de ligne de transport d'électricité ne nécessitant pas d'audience



## Rôle de l'Office national de l'énergie

L'Office national de l'énergie est un organisme fédéral indépendant mis sur pied pour promouvoir la sûreté et la sécurité, la protection de l'environnement et l'efficacité économique, dans l'intérêt public canadien. L'Office réglemente les pipelines, les lignes internationales de transport d'électricité, de même que la mise en valeur et le commerce de l'énergie. Il rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Ressources naturelles.

Avant de pouvoir construire un pipeline ou une ligne de transport d'électricité qui traverse les limites provinciales ou les frontières internationales, les sociétés doivent présenter une demande à l'Office et obtenir son approbation. L'Office examine le projet pour déterminer s'il est dans l'intérêt public, puis il décide de l'approuver ou non.



## Activités de consultation de la société

L'Office s'attend à ce que des activités de consultation soient envisagées pour tous les projets proposés. Les activités de consultation de la société doivent être accessibles, ouvertes à tous et adaptées, et fournir des renseignements clairs, pertinents et opportuns. Les sociétés sont tenues de commencer les activités de consultation tôt dans la planification d'un projet proposé et devraient inclure toutes les personnes, toutes les organisations et tous les groupes autochtones susceptibles d'être touchés par le projet. Si le projet est approuvé, la consultation de la société doit se poursuivre tout au long des étapes de construction, d'exploitation et de cessation d'exploitation. L'Office s'attend à ce que la société donne suite aux problèmes ou plaintes pouvant survenir pendant la durée du projet. Le public et les groupes autochtones peuvent communiquer n'importe quand avec l'Office pour lui faire part de leurs préoccupations.

## Participation au processus de l'Office

L'Office exige que les sociétés informent ceux qu'un projet pourrait toucher du moment où elles prévoient lui présenter leur demande de projet. Toute personne ayant des préoccupations au sujet d'un projet proposé devrait en faire part d'abord à la société pour que celles-ci soient prises en compte. Si vous avez toujours des préoccupations relatives au projet après la présentation de la demande de projet, vous êtes priés d'envoyer dès que possible à l'Office une lettre de commentaires expliquant votre point de vue (de préférence dans les 14 jours suivant le dépôt de la demande). L'Office tiendra compte de votre lettre de commentaires au cours de son évaluation du projet. Il vous incombe de faire part de vos préoccupations ou de votre point de vue sur le projet à l'Office pour qu'ils soient pris en compte. Veuillez prendre note que l'Office continuera d'évaluer la demande, y compris les activités de consultation de la société dont il est question ci-dessus, même si vous n'avez pas fait part de commentaires à l'Office.

## Comment déposer une lettre de commentaires

Pour les projets qui ne nécessitent pas d'audience, vous pouvez envoyer une lettre de commentaires directement à l'Office, laquelle doit comprendre ce qui suit :

- votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone;
- le nom de l'organisation que vous représentez, le cas échéant;
- le nom du projet;
- les raisons pour lesquelles vous vous intéressez au projet ainsi que les répercussions favorables ou défavorables de ce dernier sur vous, ou encore l'expertise ou l'information pertinente que vous pouvez fournir;
- tout renseignement pouvant expliquer ou étayer vos commentaires.

Vous pouvez déposer votre lettre de commentaires auprès de l'Office de l'une ou l'autre des trois façons suivantes :

1. Par voie électronique à partir du site Web de l'Office ([www.neb-one.gc.ca](http://www.neb-one.gc.ca)), sous *Demandes et dépôts > Déposer une demande ou un document > Dépôt de documents pour une instance sans audience (lettres de commentaires ou importations/exportations)*
2. Par télécopie :  
**Secrétaire de l'Office national de l'énergie**  
**Télécopieur : 403-292-5503 ou**  
**sans frais au 1-877-288-8803**
3. Par la poste :  
**Secrétaire de l'Office**  
**Office national de l'énergie**  
**517, Dixième Avenue S.-O.**  
**Calgary (Alberta) T2R 0A8**

Vous devez aussi faire parvenir une copie de votre lettre à la société.



FACILITÉ D'APPROCHE

RÉCEPTIVITÉ

COLLABORATION

RESPONSABILISATION

COHÉRENCE

**TransCanada** — NOUS TRAVAILLONS DANS LE RESPECT DES PARTIES PRENANTES.

INNOVATION

RESPECT

HONNÊTETÉ

FIABILITÉ

INFORMATION

ENGAGEMENT







## **NOTRE FAÇON DE TRAVAILLER – C'EST UNE QUESTION DE RESPECT**

Lorsque nous nous lançons dans une entreprise commerciale qui est prometteuse à nos yeux, notre premier engagement est de tenir compte des membres de la collectivité susceptibles d'être touchés par notre projet. Ces membres...ce sont vous.

### **Nous commençons par établir des liens solides**

Notre personnel dévoué travaille avec vous. Nous écoutons ce que vous avez à dire et tenons compte de votre opinion pour concevoir nos plans. Nous nous efforçons d'être faciles d'approche et disponibles.

### **Entamons le dialogue**

Nous vous offrons – à vous, nos parties prenantes – beaucoup d'occasions de nous parler; que ce soit lors d'événements portes ouvertes, d'une visite d'installations ou chez vous, autour d'une tasse de café, nous nous réjouissons de vous rencontrer pour avoir une discussion fructueuse.

### **Nous faisons les choses en profondeur**

Nous préparons des documents d'information au sujet du projet proposé dans votre collectivité afin que vous puissiez en prendre connaissance et en tenir compte. Nous voulons que vous soyez bien au fait de ce que signifie le projet pour vous, vos voisins et vos affaires. Ceci nous importe beaucoup.

### **Pourquoi la confiance est-elle si importante pour nous tous?**

Nous croyons qu'en exerçant nos activités de façon transparente et intègre, nous pouvons parvenir à gagner votre confiance. C'est la seule façon dont nous pouvons construire quelque chose qui profite à votre collectivité, à l'économie et à TransCanada.

### **Faites-nous part de votre opinion**

Nous vous fournissons les coordonnées pour communiquer avec nous et sommes à l'écoute de vos suggestions.





## **VOS SUGGESTIONS NOUS IMPORTENT ET SONT PLUS QUE DES MOTS POUR NOUS**

Nous assumons les engagements que nous avons pris envers vous et nous efforçons de mériter le privilège de travailler dans votre collectivité.

### **FACILITÉ D'APPROCHE**

Nous sommes proactifs et maintenons un réseau de communications ouvert avec les membres de votre collectivité.

### **RÉCEPTIVITÉ**

Nous écoutons vos opinions et en tenons compte lors de l'élaboration de nos plans.

### **COLLABORATION**

Nous travaillons avec votre collectivité pour atteindre les meilleurs résultats possible pour tous.

### **RESPONSABILISATION**

Nous répondons de nos décisions et de nos actes. Vous pouvez en être certain.

### **COHÉRENCE**

Nous utilisons une approche cohérente pour échanger avec les collectivités.

### **INNOVATION**

Nous sommes à l'écoute de vos suggestions et disposés à essayer de nouvelles façons de faire.

### **RESPECT**

Nous nous efforçons d'être des citoyens socialement responsables de votre collectivité.

### **HONNÊTETÉ**

Nous vous disons la vérité au sujet de nos activités et de la façon dont elles vous touchent.

### **FIABILITÉ**

Nous exerçons nos activités en ayant à cœur les intérêts des membres de votre collectivité.

### **INFORMATION**

Nous vous tenons au courant des détails du projet qui touche votre collectivité.

### **ENGAGEMENT**

Nous nous efforçons de favoriser la participation des parties prenantes, dès le début du processus et régulièrement, à toutes les étapes de nos projets.





Comptant plus de 65 ans d'expertise, TransCanada est reconnue comme un chef de file en ce qui concerne le développement responsable et l'exploitation fiable de l'infrastructure énergétique nord-américaine, notamment les gazoducs et les oléoducs, la production d'électricité et les installations de stockage de gaz naturel.

En tant que promoteur et exploitant responsable, nous savons pertinemment que nos pratiques en matière de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) sont intrinsèquement liées à la confiance que nous accorde le public pour construire et exploiter l'infrastructure énergétique, en toute sécurité.

**Pour obtenir des précisions :**

**Veillez nous écrire à l'adresse**

**[rel\\_communautaires@transcanada.com](mailto:rel_communautaires@transcanada.com)**

**Pour des renseignements généraux,  
composez le :**

**1.855.895.8754**

**Ou consultez nos différents sites Web :**

**[www.transcanada.com](http://www.transcanada.com)**

**[rapportrse.transcanada.com](http://rapportrse.transcanada.com)**



# RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES

**TransCanada** — ENGAGÉE À AGIR EN BON VOISIN ET À INSTAURER ET MAINTENIR  
DES RELATIONS POSITIVES.





## NOTRE APPROCHE

### **Communication — Participation — Engagement**

Nous reconnaissons la diversité et l'unicité de chaque collectivité, la signification de la terre et des traditions et l'importance de bâtir des relations basées sur le respect mutuel et la confiance.

### **Collaboration avec les collectivités autochtones**

Pour soutenir la mise en place de collectivités dynamiques, sûres et saines, nous investissons dans des initiatives culturelles, pédagogiques et environnementales.

Création d'un milieu de travail inclusif et constructif  
Notre stratégie sur les ressources humaines autochtones soutient la mise en place d'un milieu de travail inclusif et constructif pour nos employés.

Notre stratégie de contrats pour les Autochtones fournit aux entreprises autochtones des occasions de prendre part à nos activités en cours et au développement de nouveaux projets.

Nous apprécions véritablement et valorisons l'expérience et le savoir de nos employés et entreprises sous-traitantes et reconnaissons les contributions considérables faites par chaque personne.

### **Investissement en éducation**

TransCanada contribue depuis longtemps à bon nombre d'initiatives pédagogiques. La société verse des centaines de milliers de dollars à des étudiants et

des organisations à caractère éducatif de tout le pays, par l'intermédiaire de bourses d'études, de bourses, de contributions matérielles et de dons en nature.

Par ces initiatives, nous pouvons aider à soutenir les professionnels autochtones et les travailleurs qualifiés de plus en plus nombreux qui se préparent à intégrer la main-d'œuvre de demain et contribuer ainsi à l'obtention de résultats qui profiteront non seulement à l'industrie de l'énergie et des ressources, mais également aux collectivités autochtones.

Nous sommes fiers de notre engagement de longue date à l'égard de l'éducation et continuerons et améliorer notre soutien et à trouver des moyens de le renforcer.

### **Sensibilisation**

Pour aider le personnel de TransCanada à comprendre l'histoire et la culture autochtones et la contribution des Autochtones au Canada et à nos activités, nous continuons à offrir des programmes de formation continue conçus spécifiquement pour nos employés et nos entreprises sous-traitantes.

### **L'avenir**

TransCanada continuera à examiner et à adapter sa Politique sur les relations avec les Autochtones, ses programmes et ses initiatives, afin de répondre à l'évolution de nos besoins opérationnels et des besoins des collectivités autochtones.







## POLITIQUES SUR LES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES

TransCanada construit et exploite ses installations à proximité de plusieurs collectivités autochtones au Canada.

TransCanada croit qu'en nouant des relations positives à long terme avec les collectivités autochtones qui peuvent être touchées par ses activités, elle peut mener ses affaires dans le respect des intérêts des collectivités.

La Politique sur les relations autochtones de TransCanada se doit d'être flexible afin de répondre aux réalités juridiques, sociales et économiques des collectivités autochtones du Canada.

Les principes suivants orientent cette politique :

- TransCanada respecte la diversité des cultures autochtones, reconnaît l'importance de la terre et entretient des relations basées sur la confiance et le respect;
- TransCanada travaille en collaboration avec les collectivités autochtones en vue de cerner les incidences des activités de l'entreprise sur les valeurs et les besoins des collectivités et de trouver des solutions et des avantages réciproquement satisfaisants;
- TransCanada s'efforce de fournir aux Autochtones touchés par ses activités des perspectives d'emploi à court et à long terme;
- TransCanada soutient des occasions d'apprentissage destinées aux Autochtones afin d'offrir un bassin d'employés autochtones bien formés et d'accroître le potentiel des membres des collectivités autochtones;
- TransCanada respecte les droits juridiques et constitutionnels des peuples autochtones et reconnaît que les relations qu'elle a établies avec ces peuples sont distinctes et différentes de celles qu'elle entretient avec la Couronne.

Tous les employés de TransCanada doivent contribuer à établir et à maintenir des relations avec les collectivités autochtones avec lesquelles l'entreprise fait affaire.





TransCanada croit que la voie de la réussite passe par l'échange et la compréhension de la culture. Les études sur l'utilisation traditionnelle des terres sont une composante importante de notre processus de développement de projets et TransCanada s'est engagée à identifier et à protéger les paysages naturels et cultivés près de ses installations et des projets de développement.

**Pour obtenir des précisions :**

**Pour communiquer directement avec notre Service des relations avec les Autochtones, veuillez envoyer un courriel à l'adresse : [aboriginal\\_relations@transcanada.com](mailto:aboriginal_relations@transcanada.com)**

**Pour des renseignements généraux, appeler le :**

**1.800.661.3805**

**Ou consultez nos différents sites Web :**

**[www.transcanada.com](http://www.transcanada.com)**

**[rapportrse.transcanada.com](http://rapportrse.transcanada.com)**





## Déclaration de TransCanada sur l'engagement des parties prenantes

Chez TransCanada, la réputation est importante. Nous reconnaissons que l'excellence en matière d'engagement des parties prenantes contribue à créer de la valeur de manière responsable, sur le plan social et environnemental.

Nos quatre principales valeurs à savoir l'intégrité, la responsabilité, la collaboration et l'innovation sont au cœur de notre engagement à faire participer les parties prenantes. Ces valeurs orientent nos interactions avec nos parties prenantes.

Pour TransCanada, les parties prenantes s'entendent généralement des personnes ou des groupes de personnes qui ont une influence importante sur nos activités professionnelles ou qui peuvent être touchés par celles-ci.

Nous nous efforçons de favoriser l'engagement des parties prenantes, dès le début du processus et régulièrement. Pour ce faire, nous les écoutons, leur fournissons des renseignements exacts et tenons compte de leurs intérêts, en temps opportun et uniformément. TransCanada utilise des processus de communication réciproque avec les parties prenantes qui contribuent à la prise de décisions de qualité supérieure.

Nous utilisons les principes suivants comme un filtre pour tester et harmoniser les activités d'engagement :

- Nous précisons les points de vue de nos parties prenantes et en tenons compte;
- Nous assurons une présence visible dans la collectivité et sommes faciles d'approche;
- Nous reconnaissons que les idées, opinions et expériences diverses contribuent à l'obtention de meilleurs résultats et décisions;
- Nous nous approprions les décisions et les résultats et en assumons la responsabilité;
- Notre rendement fait l'objet d'un processus de suivi, d'évaluation et de communications de rapports visant à tirer des enseignements et à nous améliorer;

Nous encourageons le signalement des incidents présumés liés à la non-conformité, ainsi que des dangers, des éventuels dangers, incidents et quasi-incidents. Nous prenons tous les rapports au sérieux, procédons à une enquête qui vise à faire ressortir les faits et à garantir l'immunité aux personnes qui signalent, en toute bonne foi, ce type de problèmes.



FACILITÉ D'APPROCHE

RÉCEPTIVITÉ

COLLABORATION

RESPONSABILISATION

COHÉRENCE

INNOVATION

RESPECT

HONNÊTETÉ

FIABILITÉ

INFORMATION

ENGAGEMENT

FACILITÉ D'APPROCHE

RÉCEPTIVITÉ

COLLABORATION

RESPONSABILISATION

COHÉRENCE

INNOVATION

RESPECT

HONNÊTETÉ

FIABILITÉ

INFORMATION

ENGAGEMENT

FACILITÉ D'APPROCHE

RÉCEPTIVITÉ

COLLABORATION

RESPONSABILISATION






Rapport de  
responsabilité  
sociale  
d'entreprise  
**Sommaire**  
2014



**TransCanada**  
*Du possible au réel*

Ce qui importe.





En 2014, nos réalisations ont continué d'obtenir la **reconnaissance de tiers**, tandis que nous avons poursuivi l'examen de notre travail, en nous fixant des objectifs et en visant sans relâche à nous améliorer dans tous les domaines de nos activités.

**réalisations**

## **Reconnaissance à l'échelle mondiale en 2014**

Nomination au palmarès « Canada's Top 100 Corporate R&D Spenders List » publié par Research Infosource Inc., entreprise canadienne d'information stratégique en recherche et développement





Obtention du prix GRC 20/20 Value Awards (Governance, Risk Management and Compliance) en reconnaissance de notre excellence dans l'adaptation des logiciels d'audit financier pour améliorer les processus internes rattachés aux projets

Obtention du prix or de Liberty International Underwriters pour notre taux quotidien de perte complète ou partielle de journée de travail de 0,05 contre celui de 6,4 dans l'industrie

Attribution de la meilleure note par le CDP (anciennement le Carbon Disclosure Project) pour la divulgation de nos émissions de carbone, de même que pour notre stratégie d'atténuation des risques d'exploitation posés par le changement climatique

Présélection dans la catégorie de la meilleure gouvernance globale par la Canadian Society of Corporate Secretaries et classement systématique dans le premier décile par d'autres évaluations en matière de gouvernance

Position au 88<sup>e</sup> percentile de l'indice Dow Jones axé sur la durabilité et inscription aux indices Dow Jones mondial et nord-américain axés sur la durabilité qui mesurent la performance sociale, environnementale et économique des sociétés; obtention du prix RobecoSAM de catégorie or récompensant nos efforts en durabilité pour 2014

Ce qui vous importe nous importe.

À tous  
les instants,  
l'énergie est liée  
de mille et  
une façons à la vie  
de chaque  
Nord-Américain.

Elle permet de chauffer les habitations, d'alimenter les commerces pour faire tourner l'économie ainsi que les véhicules pour se déplacer, selon des méthodes d'efficacité et de conservation énergétiques toujours plus performantes.

La croissance de la demande mondiale d'énergie suscite un débat quant à l'accès aux importantes ressources dont nous dépendons. En tant que chef de file des entreprises d'infrastructures énergétiques, TransCanada y prend part de façon proactive, ouverte et collaborative, car elle comprend que cet enjeu complexe requiert une approche équilibrée de la sécurité, de la société, de l'environnement et de l'économie.

Il y a plus de 60 ans que nous considérons chacune de nos décisions d'affaires en fonction de notre capacité à réaliser la meilleure performance dans tous ces domaines. Il s'ensuit un engagement indéfectible de notre part à l'égard d'une exploitation durable ayant un impact minimal sur l'environnement.



Je vous invite à lire notre rapport intégral sur la responsabilité sociale d'entreprise (« RSE ») à [www.csrreport.transcanada.com](http://www.csrreport.transcanada.com), puis à nous transmettre vos commentaires à [csr@transcanada.com](mailto:csr@transcanada.com)



En 2014, nos réalisations ont continué d'obtenir la reconnaissance de tiers, tandis que nous avons poursuivi l'examen de notre travail, en établissant des objectifs et en visant l'amélioration continue.

En définitive, nous considérons la RSE non pas comme un aspect de nos activités, mais comme le reflet de notre méthode de gestion et l'expression de nos valeurs fondamentales d'intégrité, de responsabilité, de collaboration et d'innovation.

Au delà de décennies de travail rigoureux en coulisse, nous savons que notre réponse aux questions qui vous importent permettra d'accroître votre confiance en notre capacité de livrer le gaz naturel, l'électricité et le pétrole dont notre société a besoin. Et nous pourrons aussi construire de nouvelles infrastructures pour satisfaire l'appétit croissant d'énergie abordable dans le monde entier.

En qualité de partie prenante de TransCanada et de participant au dialogue sur l'énergie, vous êtes donc invités à nous transmettre vos commentaires

sur notre façon de faire et les aspects que nous pourrions améliorer. En fin de compte, nous travaillons pour vous, vous qui bénéficiez de l'énergie que nous transportons fièrement et avec qui nous collaborons étroitement au sein des nombreuses et diverses collectivités où nous vivons et exploitons nos installations à titre de voisins.

Nous vous remercions de l'intérêt constant que vous portez à notre entreprise.

Cordialement,

Le président et chef de la direction,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Girling'. The signature is stylized and fluid.

Russ Girling  
TransCanada





ASSURER **LA SÉCURITÉ ET**  
**LA FIABILITÉ** DE NOS ACTIFS

**38 M\$**

EN DÉPENSES AU TITRE DE  
LA **RECHERCHE ET**  
**DU DÉVELOPPEMENT** EN 2014

fiabilité

Agir correctement est plus important que jamais quand il s'agit de travailler en toute **sécurité**, d'atténuer les effets sur l'environnement et de protéger nos employés.



Nous **visons** à ce que la sécurité et la fiabilité de nos pipelines et actifs énergétiques ne vous portent jamais préjudice, et nous savons que notre performance en la matière a une incidence sur le **degré de confiance** que vous nous accordez.

Par conséquent, bien que notre fiche de sécurité soit parmi les meilleures de l'industrie pour ce qui est du taux d'incidents et de leur gravité dans nos installations, nous croyons qu'il est possible de prévenir tous les incidents et poursuivons nos efforts pour atteindre notre objectif de **zéro incident lié à la sécurité**.

C'est pourquoi nous avons en place un programme exhaustif d'intégrité des pipelines qui va au-delà des exigences réglementaires. Désireux d'être à l'avant-garde de notre secteur en **recherche et développement**, nous y avons investi **38 millions de dollars** en 2014.

Il n'en reste pas moins que la préparation à l'éventualité peu probable d'un incident lié à la sécurité fait partie de notre engagement envers la protection des collectivités, des premiers répondants et de nos employés.

Pour y parvenir, TransCanada a tenu, en collaboration avec divers organismes publics et locaux, **plus de 120 exercices d'intervention d'urgence** sur l'ensemble de ses réseaux en 2014, **comparativement à quelque 90** en 2013.



## SÉCURITÉ

**Zéro**, UN OBJECTIF RÉALISTE

AUCUN INCIDENT LIÉ À LA SÉCURITÉ N'EST ACCEPTABLE. **NOTRE OBJECTIF DE ZÉRO INCIDENT** EST RÉALISTE, ET NOUS NE SERONS SATISFAITS QUE LORSQUE NOUS L'AURONS ATTEINT.

**120+**

PLUS DE 120 **EXERCICES D'INTERVENTION D'URGENCE**

Rapport sommaire **2014** sur la responsabilité sociale de **TransCanada**



**PERFECTIONNEMENT DE NOS  
EMPLOYÉS**

**+927**

**NOUVEAUX EMPLOYÉS**  
EMBAUCHÉS DANS LES TROIS PAYS  
OÙ NOUS EXERÇONS  
NOS ACTIVITÉS

**PEUPLES AUTOCHTONES**

**104 M\$**

GÉNÉRÉS EN REVENUS D'EMPLOI  
POUR LES **ENTREPRISES**  
AUTOCHTONES OU LEURS  
**COENTREPRISES** AU CANADA ET  
AUX ÉTATS-UNIS

**COLLECTIVITÉS**

**90+**

PLUS DE QUATRE-VINGT-DIX  
**PORTES OUVERTES**  
COMMUNAUTAIRES

**SENSIBILISATION DU PUBLIC**

**330 000+**

NOUS COMMUNIQUONS AVEC  
PLUS DE 330 000 INTERVENANTS  
D'URGENCE, AUTORITÉS LOCALES  
ET ENTREPRENEURS EN EXCAVATION  
CHAQUE ANNÉE



confiance

La collaboration nous  
permet d'apporter une  
contribution positive  
et significative à votre  
**collectivité.**



Veiller à ce que **vous, nos parties prenantes**, soyez consultées et respectées est un facteur de succès déterminant pour TransCanada.

Nous savons qu'en vous transmettant l'information avec transparence et en sollicitant votre participation, nous pourrions assurer une meilleure planification – dans notre propre intérêt, dans le vôtre ainsi que dans celui de l'ensemble des collectivités. En 2014, les équipes de projet de TransCanada ont **tenu plus de 90 portes ouvertes communautaires** pour renseigner la population sur les projets que nous proposons, mais surtout pour écouter nos voisins.

Nous tenons compte de vos commentaires, car nous estimons qu'ils contribuent le plus à l'essor de nos collectivités; c'est l'une des façons dont nous répondons à vos besoins. En 2014, dans le cadre des initiatives socioéconomiques engendrées par nos activités, TransCanada a **investi 14,6 millions de dollars dans plus de 1 400 organismes sans but lucratif**, et appuyé divers fournisseurs et particuliers qualifiés à l'échelon local.

En outre, nous avons généré **104 millions de dollars en revenus d'emploi pour les entreprises autochtones au Canada et aux États-Unis** en 2014. Nous avons aussi concrétisé notre vision de représenter les collectivités où nous vivons et travaillons en avec **927 employés nouvellement embauchés** dans les trois pays où nous exerçons nos activités : le Canada, les États-Unis et le Mexique. Nous devons notre réussite à nos quelque 6 000 employés, importante partie prenante de notre travail.

APPROCHE RESPONSABLE DES  
**RELATIONS AVEC LES  
PARTIES PRENANTES**


**14,6 M\$**

**INVESTIS** DANS PLUS DE  
1 400 ORGANISMES SANS  
BUT LUCRATIF

Rapport sommaire **2014** sur la responsabilité sociale de **TransCanada**

société





Depuis plus de 60 ans, nous sommes attachés à la protection de **l'environnement**. Notre stratégie édicte les principes de nos décisions se rapportant à la conception, la construction et l'exploitation d'infrastructures énergétiques.



performance



**NOTE DE**

**99A-**

ATTRIBUÉE PAR LE **CDP**  
(ANCIENNEMENT CARBON  
DISCLOSURE PROJECT)



Nous reconnaissons que notre interaction avec **l'environnement** revêt pour vous une importance vitale.

LES PARTICIPANTS À L'ÉVALUATION DES **EFFETS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIOÉCONOMIQUES** DU PROJET ÉNERGIE EST COMPTAIENT

**180+**

PLUS DE **180 MUNICIPALITÉS**

**900+**

PLUS DE **900 SCIENTIFIQUES**

Il en va de même pour nous. C'est pourquoi TransCanada a révisé sa stratégie environnementale pour qu'elle reflète la culture historique de l'entreprise à l'égard de la gérance et de la protection de l'environnement ainsi que sa performance en la matière. Notre stratégie guide nos décisions quotidiennes liées à la construction et à l'exploitation d'infrastructures énergétiques.

Pour chaque projet, nous faisons une évaluation des impacts environnementaux et socioéconomiques. Pour le volet environnemental de l'évaluation du Projet Oléoduc Énergie Est, du travail sur le terrain a été effectué dans plus de **180 municipalités**, et des analyses ont été menées par quelque **900 scientifiques**, à savoir des biologistes de la faune, des écologistes spécialistes de la végétation, des spécialistes des sciences de la mer, des atmosphéristes, des spécialistes de la socioéconomie, des facilitateurs spécialisés en utilisation traditionnelle des terres, des techniciens de systèmes d'information géographique, des archéologues et paléontologues, des spécialistes des sciences aquatiques et de la pêche ainsi que des spécialistes de la science des sols.

L'information recueillie dans le cadre de l'évaluation est également transmise aux bases de données provinciales, afin qu'elle enrichisse les connaissances scientifiques sur l'abondance et la répartition des espèces végétales et fauniques au sein de la zone d'étude.

Rapport sommaire **2014** sur la responsabilité sociale de **TransCanada**

environnement



**FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS  
FINANCIERS DE 2014  
(MONTANTS ARRONDIS)**

**3,8 G\$**

EN NOUVEAUX ACTIFS CONTRIBUANT  
AU BÉNÉFICE

BÉNÉFICE NET ATTRIBUABLE  
AUX ACTIONS ORDINAIRES

**1,7 G\$**

BÉNÉFICE COMPARABLE EN HAUSSE  
DE 8 % POUR ATTEINDRE

**1,7 G\$<sup>(1)</sup>**

FONDS PROVENANT DE L'EXPLOITATION  
EN HAUSSE DE 7 % POUR ATTEINDRE  
LE CHIFFRE RECORD DE

**4,3 G\$<sup>(1)</sup>**

**7 G\$**

EN RÉTOMBÉES AU TITRE DE  
NOUVEAUX PROJETS PIPELINIERS  
GARANTIS SUR LE PLAN COMMERCIAL

Nous faisons plus que livrer de l'énergie.  
Nous faisons aussi bénéficier les  
**collectivités** où nous sommes  
présents de revenus fiscaux qui  
contribuent à payer routes, écoles  
et hôpitaux.

livrer



Votre collectivité profite de notre réussite **économique** par le truchement des impôts et taxes que nous payons et de la main-d'œuvre que nous employons.

En 2014, nos actifs de 59 milliards de dollars ont donné lieu à des impôts et taxes de **582 millions de dollars**. Par ailleurs, on compte quotidiennement sur nos infrastructures pour transporter en toute sécurité **20 % du gaz naturel consommé en Amérique du Nord** et un cinquième des exportations de pétrole brut canadien vers les États-Unis ainsi que pour produire suffisamment d'électricité pour alimenter 11 millions de foyers, dont le tiers provient de sources sans émissions.

De plus, nous avons en chantier pour **46 milliards de dollars de nouveaux projets de pipelines et de production d'électricité** pour aider à répondre à la demande croissante d'énergie abordable dans le monde, qui sera livrée de façon sécuritaire, responsable et fiable.

Tandis qu'ensemble, nous nous apprêtons à entrer dans une ère de croissance sans précédent, nous honorons notre engagement indéfectible, vieux de 60 ans, envers la sécurité, la société, l'environnement et la solide performance économique.

Nous reconnaissons en outre que nos objectifs ambitieux sont réalisables si nous continuons à prôner nos valeurs dans notre façon de collaborer avec vous, de traiter les gens avec respect et de gérer l'exploitation quotidienne de TransCanada. Notre **code d'éthique commerciale** appuie fermement nos valeurs : **intégrité, responsabilité, collaboration et innovation**. Il s'agit tout simplement d'agir correctement.

- (1) Ces mesures n'ont pas de signification normalisée aux termes des principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») des États-Unis, et, par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entités. Pour un complément d'information sur les rapprochements des mesures non conformes aux PCGR aux mesures conformes aux PCGR les plus semblables, il y a lieu de se reporter au rapport annuel 2014 de TransCanada déposé auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et pouvant être consulté sur [TransCanada.com](http://TransCanada.com).

Rapport sommaire 2014 sur la responsabilité sociale de **TransCanada**

économie

**109 M\$**

EN IMPÔTS SUR  
LE BÉNÉFICE

**473 M\$**

EN IMPÔTS FONCIERS



## sécurité

Nous nous employons avec diligence à réaliser notre objectif de zéro incident grâce à notre programme d'intégrité pipelinière, tout en continuant à nous préparer dans l'éventualité peu probable d'un incident lié à la sécurité.

Veillez visiter

[www.csrreport.transcanada.com](http://www.csrreport.transcanada.com)

pour en apprendre davantage sur la responsabilité sociale de TransCanada ou [www.transcanada.com](http://www.transcanada.com) pour obtenir un complément d'information sur notre entreprise.

prochaines  
étapes

## Informations prospectives et mesures non conformes aux PCGR

On fait référence dans ces pages à des informations prospectives et à certaines mesures non conformes aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») qui n'ont pas de signification normalisée aux termes des PCGR des États-Unis et, par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entités. Pour un complément d'information sur les informations prospectives, les hypothèses formulées ainsi que sur les risques et incertitudes pouvant faire en sorte que les résultats réels pourraient s'écarter de ceux anticipés, et sur les rapprochements des mesures non conformes aux PCGR aux mesures conformes aux PCGR les plus semblables, il y a lieu de se reporter au rapport annuel 2014 de TransCanada déposé auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et pouvant être consulté sur [TransCanada.com](http://TransCanada.com).

## société

Collaborer avec vous, nos parties prenantes, et écouter vos commentaires pour connaître les questions qui vous importent et les intégrer dans notre planification.





## économie

Faire progresser nos projets de croissance garantis sur le plan commercial d'une valeur de 46 milliards de dollars, et, dans les collectivités où nous sommes présents, continuer à créer des emplois et à procurer des recettes fiscales que les gouvernements utilisent pour aider à payer routes, écoles et hôpitaux.

Poursuivons le dialogue.

Écrivez-nous à  
[csr@transcanada.com](mailto:csr@transcanada.com)


## environnement

Continuer à rendre nos données publiquement accessibles et, pour chaque projet, maintenir notre engagement envers la gestion et la protection de l'environnement ainsi que la performance en la matière.



**En couverture :** Dans le cadre de notre engagement à l'égard de la gestion environnementale ainsi que des programmes de dons et de bénévolat par les employés de TransCanada, ces derniers ont participé à une initiative de reforestation mise au point par Conservation de la nature Canada (« CNC ») visant à rétablir les corridors fauniques et la végétation de sous-bois d'une terre de CNC en Alberta.



 conçu et produit par **smith + associates**  
[www.smithandassoc.com](http://www.smithandassoc.com)  
Merci de recycler.



# Votre sécurité Notre intégrité

## Gaz naturel

TransCanada a pris l'engagement de construire et d'exploiter son réseau de transport de gaz naturel de manière sécuritaire. L'attention portée à la sécurité fait partie intégrante de toutes nos activités de conception, de construction, d'exploitation et d'entretien.

Nous exerçons nos activités dans toute l'Amérique du Nord et avons des bureaux dans bon nombre de communautés. Dans chaque région, des employés qualifiés assurent le fonctionnement sécuritaire et efficace de nos installations.

### Conception

TransCanada utilise de l'acier de première qualité et des techniques de soudage parmi les plus efficaces sur l'ensemble de son réseau de gazoducs d'une longueur de 68 500 kilomètres. Nous prenons des mesures de sécurité supplémentaires aux endroits où les pipelines croisent des routes, des voies ferrées, des voies navigables et dans les régions densément peuplées.

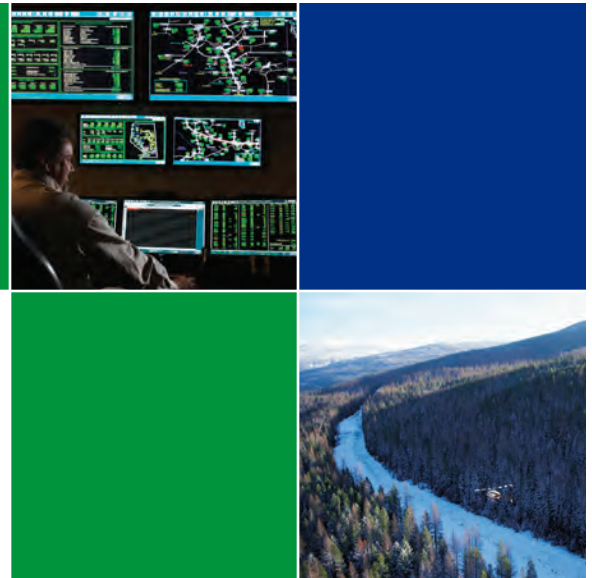
### Construction

Durant les travaux de construction, toutes les soudures sont vérifiées au moyen de rayons X ou d'ultrasons pour en assurer l'intégrité. Les canalisations sont enduites d'un revêtement qui assure une protection contre la corrosion.

### Exploitation

En cours d'exploitation, un courant électrique de très faible tension est imposé à la canalisation. Cette technique, appelée protection cathodique, protège le pipeline de la corrosion aux endroits où le revêtement peut avoir été endommagé. Le système de protection cathodique fait l'objet d'une surveillance mensuelle pour en assurer l'efficacité.

L'ensemble du réseau de transport est surveillé 24 heures sur 24 par du personnel chevronné, depuis un centre informatisé de surveillance. À partir de ce centre, nous sommes en mesure de déceler toute modification de pression le long de notre réseau pipelinier et d'assurer l'exploitation optimale de toutes les installations.



### Sécurité

Si nous devons effectuer des travaux sur votre terrain, un représentant de TransCanada fera tous les efforts nécessaires pour communiquer avec vous avant le début des activités. À ce moment-là, nous discuterons avec vous des questions de droit de passage et de toute considération de nature environnementale ou relative à la sécurité.

Afin d'assurer votre sécurité, vous devriez connaître certains faits :

Durant le travail, il se peut que nous devions excaver une partie de l'emprise du pipeline en utilisant du gros matériel sur le site. Vous ne pourrez pas circuler dans cette zone pendant la durée des travaux. Des clôtures temporaires seront installées, au besoin, tout autour du périmètre du site d'excavation.

En cas d'urgence concernant le pipeline, composez le numéro d'urgence gratuit de TransCanada : 1.888.982.7222.



# Votre **sécurité**, notre **intégrité**

## Entretien

Nous effectuons l'entretien régulier de tous les tronçons du réseau de pipelines. Les postes de mesurage et stations de compression font également l'objet d'un entretien régulier, qui répond aux normes industrielles et gouvernementales en vigueur.

Dans le cadre de son vaste programme d'entretien des canalisations (PEC), TransCanada assure la surveillance, l'inspection et la réparation des installations pipelinères. Les activités d'entretien régulier comprennent notamment :

- **Patrouilles aériennes** – nous inspectons régulièrement le tracé du pipeline à bord d'hélicoptères et d'avions qui le survolent à basse altitude. Nos pilotes tentent de repérer toute source externe de dangers (travaux de construction non autorisés, perturbations du sol, par ex.) susceptible de compromettre l'intégrité du réseau. Durant ces inspections aériennes, nous utilisons régulièrement du matériel de détection perfectionné permettant de repérer les petites fuites
- **Évaluation du couvert** – pour assurer l'intégrité des pipelines, TransCanada examine les secteurs où nous soupçonnons que l'érosion du vent ou de l'eau a réduit l'épaisseur du couvert végétal au-dessus des canalisations
- **Surveillance géotechnique** – le réseau pipelinier de TransCanada croise plus de 10 000 plans d'eau et pentes escarpées. Les patrouilles aériennes permettent de surveiller l'érosion et le mouvement à ces endroits et diverses techniques d'examen sont utilisées pour surveiller plus étroitement les pentes et les cours d'eau les plus actifs.
- **Essais hydrostatiques** – nous sommes en mesure de vérifier l'intégrité de notre pipeline en évacuant le gaz naturel de la canalisation et en le remplaçant par de l'eau. Nous augmentons alors la pression pour qu'elle soit de loin supérieure à la pression d'exploitation habituelle. Si les essais révèlent la présence d'une fuite, TransCanada réparera ou remplacera le tronçon défectueux.
- **Inspection interne** – l'inspection interne, appelée également « ramonage du pipeline » permet de déterminer la présence de corrosion. Des dispositifs d'inspection interne perfectionnés (pistons « intelligents ») sont déployés dans le réseau pour recueillir des données. Ces dernières sont ensuite analysées pour définir s'il y a des zones à problème nécessitant un examen plus approfondi.
- **Excavations de recherche** - TransCanada effectue des excavations de recherche en fonction des données analysées provenant des ramonages et de divers renseignements. Des sections du pipeline sont ainsi excavées afin de contrôler leur état et d'assurer l'intégrité. Des évaluations techniques détaillées permettent de définir si des réparations sont requises, et à quel moment elles doivent être effectuées.

- **Entretien des vannes** - des vannes de canalisations principales sont situées sur le gazoduc, à intervalles d'environ 30 kilomètres. Elles sont conçues pour interrompre automatiquement la circulation du gaz dès qu'une chute de pression survient en raison d'une fuite. Le réseau pipelinier de TransCanada compte environ 1 000 000 vannes. Chacune d'entre elles doit être soumise à un entretien régulier spécifique, selon sa fonction et son état.

Nous améliorons continuellement nos programmes d'intégrité des pipelines en nous prévalant des nouvelles technologies, des innovations et des applications existantes.

## Pratiques environnementales

Avant de perturber le sol de quelque manière que ce soit, TransCanada s'assure que des mesures de protection de l'environnement adaptées au site sont en place pour assurer le maintien de l'équivalence du potentiel des terres. Pour TransCanada, il s'agit, entre autres, de minimiser et d'atténuer les incidences sur le sol, l'eau, la faune et la végétation.

450 First Street S.W., Calgary (Alberta) T2P 5H1  
1.800.661.3805  
[www.transcanada.com](http://www.transcanada.com)



Le 3 mai 2016

**Objet: Projet de Prolongement Saint-Sébastien – Mise à jour**

Madame, Monsieur,

TransCanada souhaite construire et exploiter le projet de prolongement Saint-Sébastien, « le Projet » un nouveau gazoduc qui traversera les municipalités de Saint-Sébastien et de Pike River. Le projet comprendra la construction d'environ 4 kilomètres (km) de conduites de 305 mm de diamètre destinées au transport de gaz naturel. Le gazoduc sera mis en parallèle à la Canalisation Principale Canadienne existante, et il commencera au poste de mesurage et de livraison de Saint-Sébastien, localisé en bordure de la route 133, pour se rendre à un nouveau site de vannes et une gare de réception du racleur, dans la municipalité de Pike River près du Chemin Molleur. Le projet comprendra également une nouvelle gare de lancement de racleur située sur un site de vannes existant près du Rang des Dussaults sur la Canalisation Principale Canadienne existante.

TransCanada prévoit à ce jour soumettre au cours du deuxième trimestre de 2016 une demande selon l'article 58 à l'Office national de l'énergie «ONÉ ». Sous réserve des approbations réglementaires, le début des travaux est prévu pour le deuxième trimestre de 2017, ce qui permettrait au gazoduc d'être en opération à la fin de 2017.

**Informations mises à jour:**

En juillet 2015, nous avons envoyé une trousse d'information à propos du projet de prolongement Saint-Sébastien. Aujourd'hui, nous vous faisons part d'informations mises à jour relativement au processus provincial, à l'échéancier du projet, en plus d'informations additionnelles sur le règlement de différends.

Puisque le Projet proposé s'intègre à un réseau interprovincial et transfrontalier de gaz naturel, il est régi au fédéral par l'ONÉ, aux termes de la *Loi sur l'Office national de l'énergie*. Dans un esprit de collaboration, TransCanada s'engagera volontairement dans le processus d'évaluation environnementale du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et soumettra sous peu un avis de projet au MDDELCC. De même, TransCanada participera volontairement au processus de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

TransCanada prévoit déposer une demande de projet auprès de l'ONÉ au cours du deuxième trimestre de 2016. Lors de ce dépôt, des informations sur le projet, dont des informations sur

les terres et l'environnement, seront accessibles au public sur le site Web de l'ONÉ ainsi que sur celui du Projet.

De plus, de nouvelles informations quant au processus de règlement de différends ont été ajoutées au feuillet d'information. Ci-joint, vous trouverez également un dépliant de l'ONÉ mis à jour: *Renseignements utiles à l'égard de projets de pipeline ou de ligne de transport d'électricité qui ne nécessitent pas d'audience*.

Pour en savoir plus sur le processus réglementaire de l'ONÉ, vous pouvez consulter le [www.neb-one.gc.ca](http://www.neb-one.gc.ca).

TransCanada est un chef de file nord-américain en matière d'infrastructures énergétiques qui compte plus de 65 ans d'expérience et possède un des meilleurs bilans de toute l'industrie en matière de sécurité. La sécurité est notre priorité, tant pour la construction que pour l'exploitation de notre réseau de gaz naturel. De la conception à la construction, de l'exploitation à l'entretien, la sécurité est au cœur de toutes nos actions.

Vous trouverez des détails supplémentaires sur le projet dans le feuillet d'information ci-joint. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires relatifs au développement du projet proposé. Si vous souhaitez de plus amples informations ou si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone, par courriel ou par écrit aux coordonnées suivantes :

Katlan Holman  
1-844-933-0910  
[prolongement\\_saint\\_sebastien@Transcanada.com](mailto:prolongement_saint_sebastien@Transcanada.com)  
TransCanada  
1000, Rue Sherbrooke Ouest,  
Bureau 1800, Montreal, QC H3A 0A6

Bien à vous,

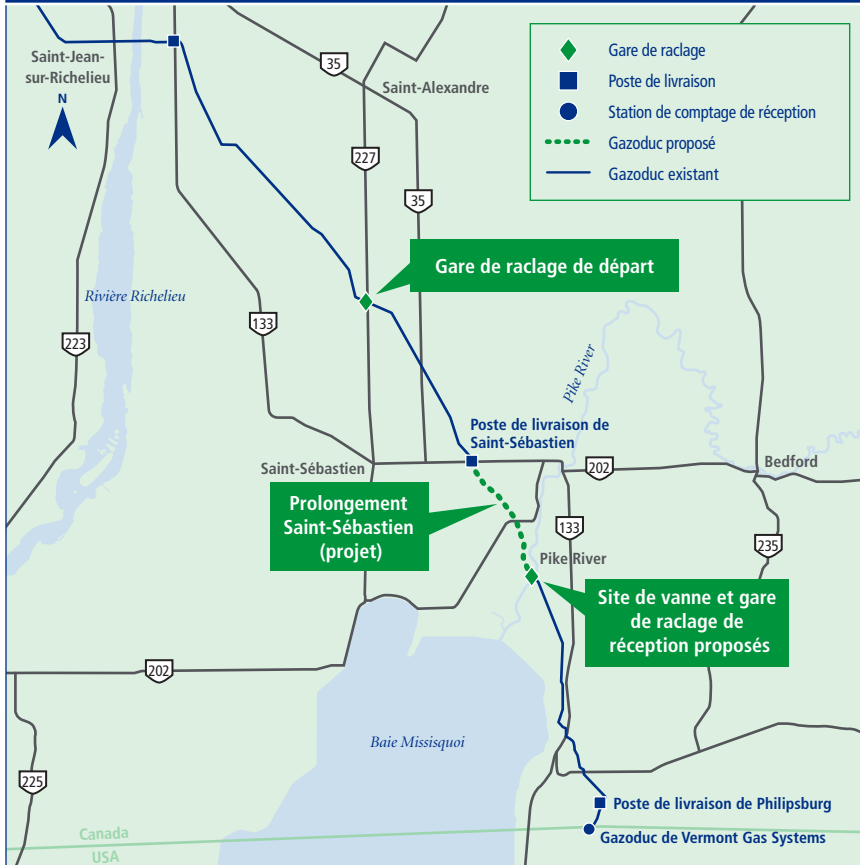
Katlan Holman, Relations communautaires

Pièces jointes:

- Feuillet d'information de TransCanada relatif au projet – mai 2015
- Dépliant de l'ONE: *Renseignements utiles à l'égard de projets de pipeline ou de ligne de transport d'électricité qui ne nécessitent pas d'audience*
- Appartenance à votre communauté: *Renseignements de sécurité importants - Gazoducs*



# Projet proposé : Prolongement Saint-Sébastien



Canalisation Principale Canadienne existante. Partout où cela est possible, TransCanada utilisera des zones déjà traversées par un pipeline, afin de réduire le nombre de nouvelles zones requises pour la construction du prolongement.

TransCanada discutera avec les propriétaires fonciers, les représentants des municipalités, les communautés métis et les premières nations, ainsi que les autres parties prenantes, dans le cadre d'un processus de consultation. Les commentaires recueillis dans le cadre des consultations seront pris en considération, tout comme les études d'ingénierie et d'impact environnemental, dans la préparation de la demande à l'Office national de l'énergie (ONÉ).

## Calendrier du projet:

T3 2015	Début des consultations auprès des premières nations et des parties prenantes
T3 2015	Début des analyses environnementales et techniques provinciale et fédérale
T3 2015	Début des relevés et études de terrain
T2 2016	Dépôt de la demande à l'ONÉ selon l'article 58
T2 2017	Début des travaux de construction, sous réserve des approbations règlementaires
T4 2017	Fin projetée des travaux et entrée en service du gazoduc

## Le projet proposé

TransCanada souhaite construire et exploiter le projet de prolongement Saint-Sébastien, un nouveau gazoduc qui traversera les municipalités de Saint-Sébastien et de Pike River. Le projet est un prolongement du gazoduc Saint-Sébastien existant, et une fois en opération, il sera intégré à notre Canalisations Principales Canadiennes. Ce gazoduc est essentiel pour assurer l'accroissement de la capacité du système, afin que nous puissions continuer à offrir une source sécuritaire et fiable de gaz naturel pour nombre de résidences, d'entreprises, d'écoles et d'hôpitaux.

Le projet comprendra la construction d'environ 4 kilomètres (km) de conduites de 305 mm de diamètre destinées au transport de gaz naturel. Le gazoduc sera mis en parallèle à la Canalisations Principales Canadiennes existante, et il commencera au poste de mesurage et de livraison de Saint-Sébastien, localisé en bordure de la route 133, pour se rendre à un nouveau site de vannes et une gare de réception du racleur, environ quatre kilomètres au sud-est du point de départ, dans la municipalité de Pike River près du Chemin Molleur. Le projet comprendra également une nouvelle gare de lancement de racleur située sur un site de vannes existant près du Rang des Dussaults, sur la



## Projet proposé : Prolongement Saint-Sébastien



### Relations avec les parties prenantes et les premières nations

Le processus de consultation des parties prenantes établie par TransCanada identifie les parties qui pourraient potentiellement être affectées et prévoit des discussions avec eux pour assurer un échange d'information transparent, cohérent et opportun dont l'objectif consiste à recueillir des commentaires permettant de faciliter la réalisation du projet de façon responsable et avec succès. TransCanada travaillera continuellement avec ses parties prenantes durant les phases d'obtention de permis et de construction et aussi, de façon continue, durant l'exploitation du gazoduc.

TransCanada partagera l'information relative au projet de plusieurs manières, tout au long de la vie du projet, y compris des rencontres en personne, des envois postaux, des publicités et un site internet. Nous chercherons à obtenir la contribution des personnes et organismes concernées grâce à des journées portes ouvertes et des rencontres et présentations individuelles, tout en offrant des communications supplémentaires par courriel et par des numéros de téléphone sans frais.

Nous croyons que des échanges continus avec les représentants des municipalités, les propriétaires, les communautés et organisations métis et des premières nations permettent de livrer de meilleurs projets, aussi bien pour TransCanada que pour les communautés concernées.

### Des retombées pour les communautés

Le projet proposé offrira des retombées économiques positives pour les municipalités de Saint-Sébastien et de Pike River et pour la région environnante grâce aux dépenses de construction, y compris l'achat local de biens et services.

Une fois en opération, le projet donnera lieu à une augmentation des taxes foncières municipales versées à Saint-Sébastien et à Pike River. Grâce à notre programme d'investissements communautaires, TransCanada est également fière de soutenir les organisations communautaires qui jouent un rôle dans l'amélioration de la qualité de vie des communautés où nous vivons et travaillons.

### À quoi doit-on s'attendre pendant les travaux et au-delà

TransCanada mettra en place un plan de réalisation des travaux et prendra en considération les commentaires des parties prenantes, tout en travaillant également avec les municipalités de Saint-Sébastien et de Pike River pour réduire les perturbations au minimum. Par exemple, bien qu'une augmentation de la circulation routière est prévue dans les environs du projet, des autobus seront utilisés pour transporter les travailleurs, afin de minimiser cet impact. De plus, aucune fermeture de route n'est prévue, même quand les intersections routières seront creusées ou forées, bien que des ralentissements occasionnels soient prévisibles lors de la livraison d'équipement et de matériel.

Pendant les travaux, il y aura de la machinerie lourde sur place pour déplacer de la terre, pour creuser, pour installer ou déplacer du matériel, ainsi que pour le soudage et les tests. Après la construction des installations, les impacts sur la circulation (ou autres) liés à l'exploitation ou à l'entretien seront minimes. Le respect rigoureux du plan de réalisation des travaux et des mesures d'atténuation prévues dans le plan de protection de l'environnement (PPE) réduiront les impacts des travaux sur les communautés locales.

Les travaux de construction produisent généralement un certain niveau de bruit. Les heures de travail sont habituellement du lundi au samedi de 7h à 19h. TransCanada travaillera de concert avec les municipalités de Saint-Sébastien et de Pike River pour s'assurer de respecter les règlements municipaux relatifs au bruit. Les voisins seront avertis de tout changement significatif aux heures de travail, dans le cas où celles-ci devraient être prolongées.

Une fois que les travaux de construction auront été complétés, la surface des terrains sera remise en état de façon équivalente à son état d'origine, afin d'assurer sa capacité à accueillir des usages similaires à ceux qui avaient cours avant les travaux.

## Protection de l'environnement

La protection de l'environnement débute avec la conception et la planification du projet et se poursuit tout au long de la vie utile du projet. Dans le cadre de notre demande aux autorités réglementaires, TransCanada réalisera une évaluation environnementale et socio-économique (ÉES) qui comprendra la collecte et l'analyse de données environnementales spécifiques aux sites, de façon à assurer une bonne compréhension des impacts potentiels et à soutenir la préparation d'un PPE spécifique au projet. Plus précisément, l'évaluation examinera les impacts potentiels sur les sols, la flore, la faune, les ressources historiques, l'aménagement du territoire, les communautés locales, les cours d'eau et les ressources aquatiques. Le PPE identifiera les mesures spécifiques à mettre en place pour atténuer les impacts pendant et après les travaux. De plus, TransCanada s'engagera volontairement dans le processus d'évaluation environnementale du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

La planification environnementale est d'une grande importance pour nous puisqu'elle minimise notre empreinte environnementale afin de préserver les ressources naturelles pour les générations à venir et qu'elle nous aide à comprendre les préoccupations et enjeux locaux pour mettre en œuvre les solutions appropriées. TransCanada s'engage à identifier et à protéger les paysages naturels et culturels importants situés dans les environs prévus du projet. La validation et les commentaires des parties prenantes et des premières nations et métis continueront à faire partie intégrante du processus d'examen environnemental.

Une fois que le projet sera en opération, un suivi des effets des travaux (contrôle continu de la végétation et gestion des terrains) aura lieu afin de s'assurer que la remise en valeur des terrains atteint ses objectifs.

## Sécurité et intégrité du gazoduc

La sécurité est une de nos valeurs fondamentales, chez TransCanada. La sécurité des employés, des entrepreneurs et des membres de la communauté sont au cœur de notre manière de concevoir, de construire et de gérer nos pipelines.

- Les pipelines sont le mode de transport le plus sécuritaires des produits énergétiques.
- TransCanada s'est doté de programmes complets de surveillance, d'inspection et d'entretien des pipelines
- Nous travaillons à l'amélioration continue de nos pratiques, en fonction des changements et des nouvelles technologies
- Tous les aspects de la conception, de la construction et de l'exploitation des installations de TransCanada sont soumis aux règles de l'ONÉ.

TransCanada utilise de l'acier et des techniques de soudure de première qualité, partout sur son réseau de gazoduc de 68 500 km. Nous prenons également des mesures de sécurité additionnelles comme des conduites aux parois plus épaisses et de plus grandes profondeurs là où les gazoducs traversent des routes, des voies de chemin de fer, des cours d'eau ou encore des zones plus densément peuplées.

## Organisation des services d'urgence

Chez TransCanada, la sécurité du public, de nos employés et de l'environnement est au sommet de nos priorités. Nous avons mis en place un système de gestion des urgences (SGU) qui permet d'assurer une réponse rapide à toute urgence relative aux gazoducs.

Dans l'éventualité improbable d'une urgence, notre but est d'assurer une réponse efficace et bien coordonnée pour éviter tout préjudice à nos employés, au public, à la propriété ou à l'environnement. Notre système est bien documenté et testé régulièrement grâce à des exercices de formation annuels à l'intention des employés et des communautés.

En travaillant de concert avec les communautés, TransCanada bâtit des relations avec les services d'urgence locaux et les autorités locales, afin que tous soient tenus informés des stratégies d'urgence et que tous aient une bonne compréhension des rôles et responsabilités de tout un chacun. Nous travaillons à l'amélioration continue de nos programmes d'urgence en mettant en place des exercices complexes destinés à évaluer les procédures de gestion des urgences et en assurant que les équipes aient une formation efficace pour les interventions d'urgence.

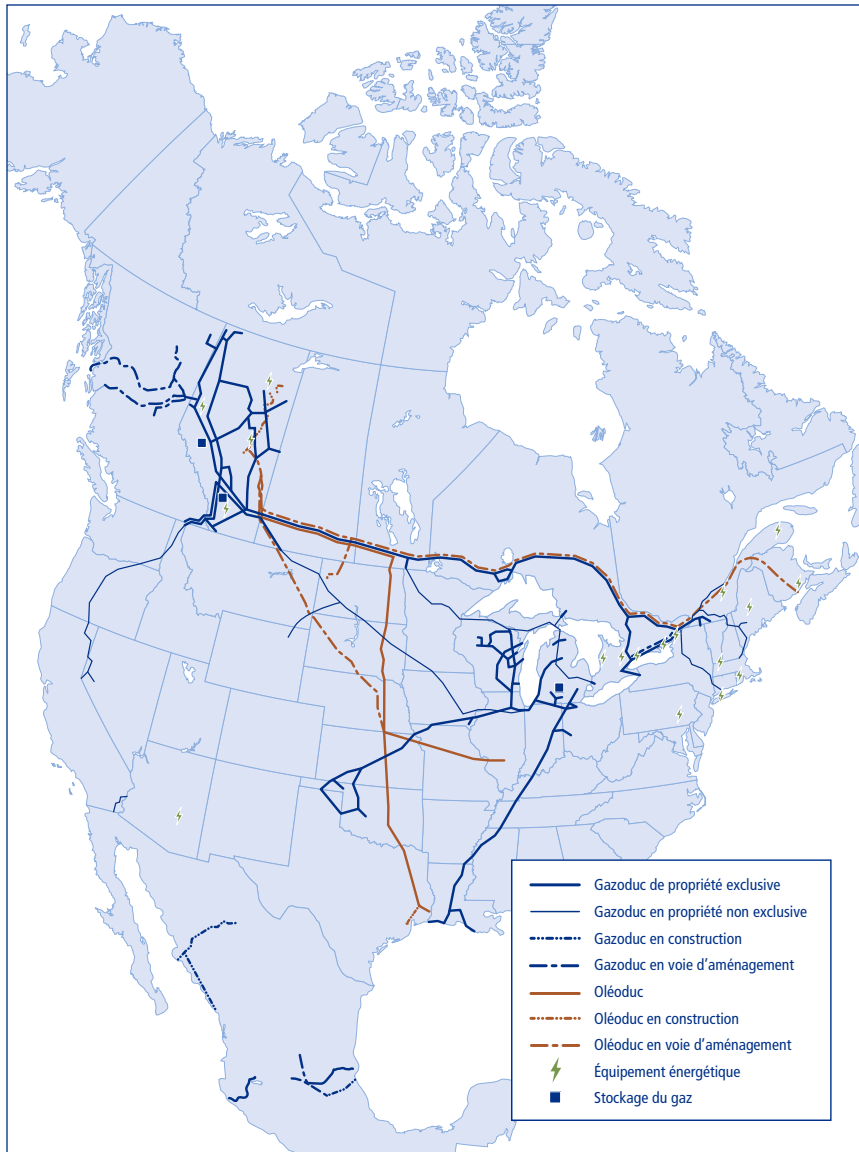
## Exploitation

L'ensemble du système fait l'objet d'une surveillance, 24 heures sur 24, par des employés de TransCanada hautement qualifiés, à partir d'un centre de contrôle informatisé. Depuis ce centre, nous sommes en mesure de détecter les changements de pression partout sur le réseau de gazoducs et de confirmer que toutes les installations fonctionnent comme prévu. Nous avons également mis en place des programmes d'entretien régulier afin de maintenir l'intégrité des pipelines et la fiabilité du système, ainsi que des programmes de surveillance aérienne afin de surveiller tout empiètement ou toute activité non-autorisée sur les tracés des pipelines. Nos techniciens sont qualifiés, afin d'assurer une exploitation sécuritaire et efficace de nos installations.

## Règlement de différends

L'approche de TransCanada en matière de consultation et de participation auprès des parties prenantes, des propriétaires fonciers et des communautés autochtones est conçue pour informer et aborder les enjeux ou différends afin de pouvoir les régler à l'amiable ou à en atténuer les effets. Nous travaillons sans cesse pour répondre aux questions et résoudre les enjeux soulevés par ceux qui sont potentiellement touchés par les projets de TransCanada. Nous les consultons fréquemment, dès le départ, encourageons les commentaires et continuons à fournir des mises à jour et à atténuer les préoccupations tout au long du processus réglementaire et du cycle de vie du projet. Pour TransCanada, une discussion directe et respectueuse est la meilleure méthode pour aborder les préoccupations des parties prenantes, des propriétaires fonciers et des communautés autochtones. Les enjeux relevés au cours de ces discussions sont notés et font systématiquement l'objet d'un suivi, dans le but de favoriser une solution à l'amiable, raisonnée, dans l'intérêt de toutes les parties. Si cette approche ne permet pas d'atteindre une telle solution, les parties peuvent se tourner vers le Mécanisme approprié de règlement des différends (MRD) de l'Office national de l'énergie.

## Carte des actifs de TransCanada



### Contactez-nous

N'hésitez pas à contacter TransCanada pour toute question ou commentaire que vous pourriez avoir, relativement au projet proposé.

**Katlan Holman**, Relations communautaires

#### **Prolongement Saint-Sébastien**

Téléphone: 1.844.933.0910

Courriel: [prolongement\\_saint\\_sebastien@transcanada.com](mailto:prolongement_saint_sebastien@transcanada.com)

[www.prolongementsaintsebastien.com](http://www.prolongementsaintsebastien.com)

Ou écrivez à:

TransCanada

Attn: **Prolongement Saint-Sébastien**,  
relations avec la communauté

1000, Rue Sherbrooke Ouest, bureau 1800,  
Montréal, QC H3A 0A6

Il nous fera plaisir de vous fournir plus d'informations à propos du processus d'approbation de l'Office national de l'énergie. À ce sujet, il vous est également possible de communiquer directement avec l'organisme de réglementation

#### **Office national de l'énergie**

517, Dixième Avenue S.-O.

Calgary, Alberta T2R 0A8

Téléphone: 1.800.899.1265

Courriel: [info@neb-one.gc.ca](mailto:info@neb-one.gc.ca)

[www.neb-one.gc.ca](http://www.neb-one.gc.ca)

## À propos de TransCanada

- Avec plus de 65 ans d'expérience, TransCanada est un chef de file du développement responsable et de la gestion fiable d'infrastructures énergétiques en Amérique du Nord
- Nous transportons la majorité de la production de gaz naturel de l'ouest du Canada vers les marchés, et nous assurons la livraison de 14 milliards de pieds cubes par jour, soit 20% de tout le gaz en Amérique du Nord
- TransCanada construit des projets au Québec depuis plus de 50 ans et gère plus de 60 installations et plus de 900 kilomètres de gazoducs dans la province
- TransCanada est également propriétaire en tout ou en partie de plus de 11 800 mégawatts de production d'électricité au Canada et aux États-Unis (en opération, en construction ou en préparation), soit l'équivalent des besoins de plus de 11 millions de résidences.





## Information contenue dans le présent document

Le présent document renferme des renseignements généraux et décrit le processus d'examen applicable aux demandes visant des installations n'exigeant pas d'audience, notamment les pipelines d'une longueur inférieure à 40 km, les désactivations, les réactivations, la construction de stations de comptage et d'autres petits projets.

## Pour de plus amples renseignements

Le site Web de l'Office comprend une série de vidéos qui fournissent des renseignements utiles au sujet de l'Office et de ses processus. La publication *Guide à l'intention des propriétaires fonciers et du grand public* de l'Office peut vous aider à comprendre les processus réglementaires qu'il administre et les droits des propriétaires fonciers. Pour obtenir de l'information sur le processus d'audience, consultez la publication *Guide sur le processus d'audience de l'Office national de l'énergie*.

Pour obtenir des exemplaires des publications de l'Office ou de plus amples renseignements, utilisez les coordonnées suivantes :

- Web : [www.neb-one.gc.ca](http://www.neb-one.gc.ca)
- Courriel : [info@neb-one.gc.ca](mailto:info@neb-one.gc.ca)
- Numéro sans frais : 1-800-899-1265
- Bibliothèque (par la poste ou en personne) :  
Office national de l'énergie  
517, Dixième Avenue S.-O.  
Calgary (Alberta) T2R 0A8

Office national de l'énergie  
Renseignements utiles pour les projets de pipeline ou de ligne de transport d'électricité ne nécessitant pas d'audience

Cat. N° NE23-121/1-2015F-PDF

ISBN: 978-0-660-02728-9

Juillet 2015

## Renseignements utiles pour les projets de pipeline ou de ligne de transport d'électricité ne nécessitant pas d'audience





## Rôle de l'Office national de l'énergie

L'Office national de l'énergie est un organisme fédéral indépendant mis sur pied pour promouvoir la sûreté et la sécurité, la protection de l'environnement et l'efficacité économique, dans l'intérêt public canadien. L'Office réglemente les pipelines, les lignes internationales de transport d'électricité, de même que la mise en valeur et le commerce de l'énergie. Il rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Ressources naturelles.

Avant de pouvoir construire un pipeline ou une ligne de transport d'électricité qui traverse les limites provinciales ou les frontières internationales, les sociétés doivent présenter une demande à l'Office et obtenir son approbation. L'Office examine le projet pour déterminer s'il est dans l'intérêt public, puis il décide de l'approuver ou non.



## Activités de consultation de la société

L'Office s'attend à ce que des activités de consultation soient envisagées pour tous les projets proposés. Les activités de consultation de la société doivent être accessibles, ouvertes à tous et adaptées, et fournir des renseignements clairs, pertinents et opportuns. Les sociétés sont tenues de commencer les activités de consultation tôt dans la planification d'un projet proposé et devraient inclure toutes les personnes, toutes les organisations et tous les groupes autochtones susceptibles d'être touchés par le projet. Si le projet est approuvé, la consultation de la société doit se poursuivre tout au long des étapes de construction, d'exploitation et de cessation d'exploitation. L'Office s'attend à ce que la société donne suite aux problèmes ou plaintes pouvant survenir pendant la durée du projet. Le public et les groupes autochtones peuvent communiquer n'importe quand avec l'Office pour lui faire part de leurs préoccupations.

## Participation au processus de l'Office

L'Office exige que les sociétés informent ceux qu'un projet pourrait toucher du moment où elles prévoient lui présenter leur demande de projet. Toute personne ayant des préoccupations au sujet d'un projet proposé devrait en faire part d'abord à la société pour que celles-ci soient prises en compte. Si vous avez toujours des préoccupations relatives au projet après la présentation de la demande de projet, vous êtes priés d'envoyer dès que possible à l'Office une lettre de commentaires expliquant votre point de vue (de préférence dans les 14 jours suivant le dépôt de la demande). L'Office tiendra compte de votre lettre de commentaires au cours de son évaluation du projet. Il vous incombe de faire part de vos préoccupations ou de votre point de vue sur le projet à l'Office pour qu'ils soient pris en compte. Veuillez prendre note que l'Office continuera d'évaluer la demande, y compris les activités de consultation de la société dont il est question ci-dessus, même si vous n'avez pas fait part de commentaires à l'Office.

## Comment déposer une lettre de commentaires

Pour les projets qui ne nécessitent pas d'audience, vous pouvez envoyer une lettre de commentaires directement à l'Office, laquelle doit comprendre ce qui suit :

- votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone;
- le nom de l'organisation que vous représentez, le cas échéant;
- le nom du projet;
- les raisons pour lesquelles vous vous intéressez au projet ainsi que les répercussions favorables ou défavorables de ce dernier sur vous, ou encore l'expertise ou l'information pertinente que vous pouvez fournir;
- tout renseignement pouvant expliquer ou étayer vos commentaires.

Vous pouvez déposer votre lettre de commentaires auprès de l'Office de l'une ou l'autre des trois façons suivantes :

1. Par voie électronique à partir du site Web de l'Office ([www.neb-one.gc.ca](http://www.neb-one.gc.ca)), sous *Demandes et dépôts > Déposer une demande ou un document > Dépôt de documents pour une instance sans audience (lettres de commentaires ou importations/exportations)*
2. Par télécopie :  
**Secrétaire de l'Office national de l'énergie**  
**Télécopieur : 403-292-5503 ou**  
**sans frais au 1-877-288-8803**
3. Par la poste :  
**Secrétaire de l'Office**  
**Office national de l'énergie**  
**517, Dixième Avenue S.-O.**  
**Calgary (Alberta) T2R 0A8**

Vous devez aussi faire parvenir une copie de votre lettre à la société.



# Appartenance à votre communauté

Renseignements de sécurité importants – Gazoducs

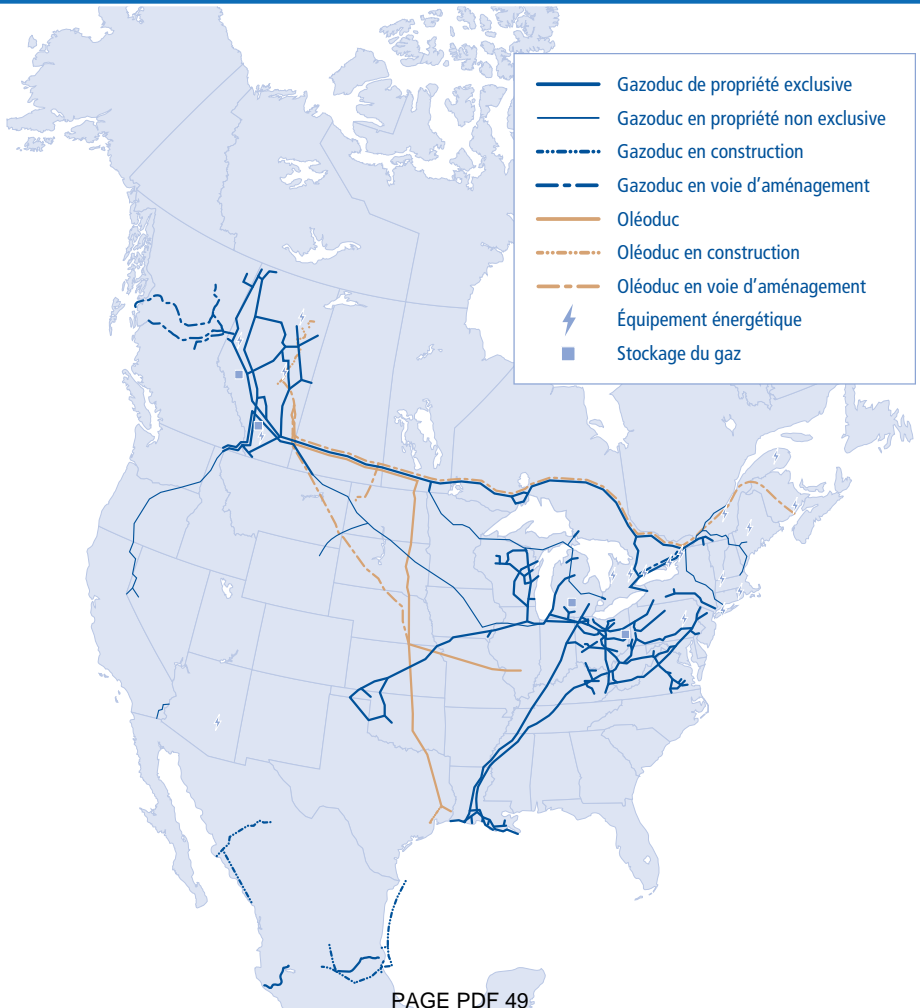
---

# Pourquoi recevez-vous cette brochure?

Cette brochure contient des renseignements importants sur la sécurité des pipelines gaziers et TransCanada a une obligation réglementaire de communiquer ces informations aux intervenants qui vivent et travaillent à proximité de nos pipelines. Nous vous demandons de prendre connaissance des renseignements fournis qui vous aideront à comprendre votre contribution à la sécurité des pipelines. Si vous souhaitez recevoir des informations supplémentaires ou si vous avez des questions, veuillez envoyer un courriel à l'adresse **public\_awareness@transcanada.com** ou appelez au **1.855.458.6715**.

Veuillez conserver cette brochure à titre informatif.

## Actifs nord-américains







## À notre sujet

TransCanada est une entreprise chef de file pour l'infrastructure énergétique nord-américaine reconnue dans l'industrie pour son excellent bilan en matière de sécurité. Depuis plus de 65 ans, pour répondre aux besoins énergétiques de la population nord-américaine, nous construisons, exploitons et entretenons des réseaux pipeliniers de façon responsable et fiable.

## Nos installations de gaz naturel

TransCanada détient et exploite des pipelines et diverses installations connexes de gaz naturel, notamment des stations de comptage et des stations de compression.

### Pipelines

Les pipelines représentent le moyen de plus sûr et le plus efficace pour acheminer l'énergie vers les marchés. Pour construire nos pipelines, nous mettons en œuvre des pratiques exemplaires, notamment en utilisant des matériaux de première qualité durant la construction, en procédant à des inspections de routine sur la qualité, et en surveillant le pipeline 24 heures sur 24 à partir du centre de contrôle des opérations de TransCanada.

### Stations de comptage

Sur un réseau pipelinier, les stations de comptage servent à évaluer la quantité de gaz naturel transporté par un pipeline. Le gaz naturel est mesuré à tous les emplacements, que ce soit à l'entrée du pipeline (station de réception) ou à la sortie (station de ventes).

### Stations de compression

Lorsque le gaz naturel circule le long d'un pipeline, il est ralenti en raison de la friction avec le pipeline. Il en résulte une perte de pression le long du pipeline. Pour faire circuler continuellement le gaz, selon le débit souhaité, il est remis sous pression dans des emplacements appropriés, le long du pipeline. Le gaz est comprimé mécaniquement dans des sites connectés au pipeline, nommés stations de compression. L'emplacement et le nombre de stations de compression nécessaires pour un réseau pipelinier dépendent d'un certain nombre de facteurs, notamment de la pression de fonctionnement du pipeline, du diamètre de la conduite utilisée, des changements du niveau d'élévation le long du tracé et du volume de gaz souhaité devant être acheminé.





## Garantir la sécurité des pipelines

- TransCanada respecte ou dépasse toutes les normes fédérales et provinciales en vigueur en matière de sécurité.
- Les installations pipelinaires sont surveillées continuellement, ce qui permet de garantir la sécurité et l'intégrité de l'ensemble du réseau 24 heures par jour, 7 jours par semaine.
- Dans l'éventualité peu probable d'une fuite, les pipelines sont dotés de multiples vannes pouvant être fermées manuellement ou automatiquement, généralement en quelques minutes, ce qui contribue à réduire la quantité possible de produits relâchés.
- TransCanada effectue des patrouilles sur les droits de passage afin de repérer toute activité dangereuse ou interdite au sein des droits de passage susceptible d'endommager le pipeline.
- Les employés de TransCanada sont formés en vue de satisfaire à toutes les formations réglementaires au Canada, ou de les dépasser.

## Emplacement des pipelines

- Les pipelines sont généralement enfouis dans le sol dans une zone de terrain déboisé que l'on désigne souvent sous le terme de « droit de passage ». On utilise des repères pour indiquer l'emplacement approximatif du pipeline ainsi que des renseignements importants tels que le nom de l'exploitant du pipeline, le produit acheminé par le pipeline, et les coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence.
- Seul un représentant de TransCanada peut déterminer l'emplacement et la profondeur du pipeline. Un pipeline ne suit pas forcément une ligne droite entre deux panneaux de signalisation.

## Votre sécurité

Les incidents impliquant un pipeline surviennent principalement lorsque les entrepreneurs, les agriculteurs, les paysagistes et les propriétaires creusent et croisent sans autorisation.

## Excavation

Communiquez avec votre centre d'appel unique local avant d'entreprendre des travaux d'excavation ou de perturbation du sol manuels ou mécaniques pour faire une demande de localisation. Les demandes de localisation peuvent être faites en ligne ([www.cliquezavantdecreuser.com](http://www.cliquezavantdecreuser.com)), sur des applications mobiles (Alberta, Saskatchewan et



Québec) ou par téléphone (voir le verso de cette brochure pour plus de détails).

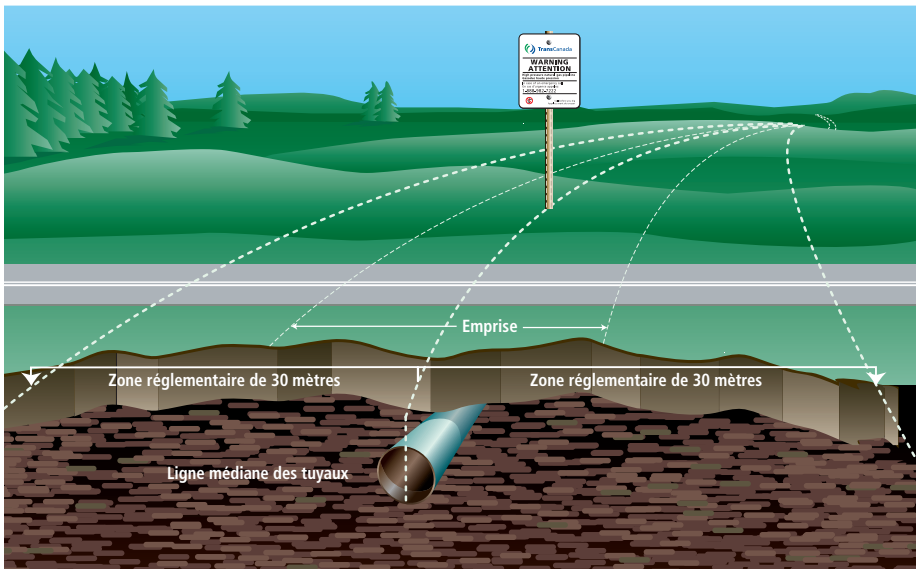
Le centre d'appel unique informera les propriétaires d'installations souterraines de votre région, qui enverront des représentants pour signaler l'emplacement des installations au moyen de drapeaux, de peinture ou d'autres indicateurs et prévenir ainsi les dommages.

Le service est gratuit et peut permettre d'éviter les accidents et les blessures, voire les décès.

**Tout manquement aux exigences de l'Office national de l'énergie (ONE) visant à encourager la sécurité ou la protection environnementale pourrait entraîner des sanctions administratives pécuniaires (SAP) par l'ONE. Pour en apprendre davantage sur les SAP et comment vous pourriez être touché, veuillez visiter le [www.one-neb.gc.ca](http://www.one-neb.gc.ca).**

## Quelle est la zone prescrite?

La zone prescrite, également appelée la zone de sécurité, couvre les 30 mètres de chaque côté de l'axe du pipeline. Les travaux d'excavation ou de perturbation du sol dans cette zone nécessitent une approbation, sauf certains types d'activités agricoles. Consultez la section « Sécurité agricole » dans cette brochure ou communiquez avec TransCanada pour en savoir davantage sur les activités agricoles permises. Communiquez avec votre centre d'appel unique local au moins trois jours ouvrables avant le début de l'activité pour faire une demande de localisation. TransCanada enverra un représentant qui signalera l'emplacement du pipeline. **L'existence de la zone prescrite ne signifie pas nécessairement qu'il est interdit de mener des travaux d'aménagement des terres sur cette zone.**



# Croisement et empiétement

Un croisement ou empiétement désigne une structure temporaire ou permanente située sur ou sous un droit de passage de pipeline ou une installation, le long ou en travers de celle-ci. Un croisement désigne également l'équipement ou la machinerie qui passe au-dessus du pipeline à l'extérieur de la partie carrossable de la route ou d'un site d'installations.

Tout comme les excavations, les croisements et les empiétements sont susceptibles de constituer un danger pour le pipeline.

Si votre activité nécessite un accord ou consentement de croisement délivré par TransCanada (ou si vous n'êtes pas certain si c'est le cas), veuillez communiquer avec nous. Afin d'obtenir un meilleur service et d'accélérer le processus, veuillez nous fournir les renseignements suivants :

- Activité proposée – installations pipelinères
- que prévoyez-vous faire?
- Emplacement des travaux proposés (coordonnées GPS de préférence)
- Date de l'activité proposée
- Poids par essieu ou par véhicule
- Marque(s) et modèle(s) de tout l'équipement qui croisera/empiétera les
- Nom et numéro de téléphone
- Adresse de courriel

Une fois l'approbation obtenue, la partie qui effectue les travaux doit communiquer avec le centre d'appel unique provincial pour faire une demande de localisation des pipelines au moins trois jours ouvrables avant le début des travaux.

# Sécurité agricole

TransCanada désire assurer la sécurité de toute personne qui vit ou travaille à proximité de ses installations, notamment la collectivité agricole canadienne.

Il n'est pas nécessaire de communiquer avec TransCanada ou le centre d'appel unique pour effectuer des travaux agricoles réguliers, mais les perturbations du sol et d'autres activités peuvent constituer un risque pour les installations souterraines et nécessiter une autorisation.

L'autorisation de TransCanada est requise en tout temps pour les activités suivantes de perturbation du sol.

- Terrassement de mise à niveau
- Terrassement
- Forage
- Épandage de boue
- Nettoyage de tranchées drainantes
- Excavation de fossé
- Défrichage/débroussaillage/essouchement
- Installation de tuyaux de drainage
- Empilage/entreposage/stationnement
- Réduction ou ajout de couverture de sol
- Aménagement de terrasses
- Activités de dynamitage
- Labourage
- Clôture/aménagement paysager
- Construction d'édifices
- Creusement de tranchées
- Excavation
- Brûlage dirigé



# Creusez avec **SOIN**

**C**liquez ou appelez avant de creuser

**A**llouez le temps nécessaire au marquage

Trois jours ouvrables.

**R**espectez la signalisation

Les canalisations sont indiquées par des drapeaux, de la peinture ou d'autres indicateurs (généralement de couleur jaune pour les pipelines).

**E**xcavez avec prudence

Creusez manuellement pour déterminer l'emplacement exact des pipelines. Un représentant de TransCanada doit être présent sur les lieux. Les travaux de creusement doivent être effectués durant la période de temps allouée par le représentant.



## Incidents de pipeline

Un incident de pipeline pourrait survenir en raison d'une fuite incontrôlée ou imprévue de gaz naturel provenant de notre réseau de pipelines. Forte de systèmes de détection des fuites à la fine pointe de la technologie, de dispositifs de sécurité de haut niveau et d'un personnel spécifiquement formé, TransCanada s'assure de gérer tout type de fuites rapidement.

Dans l'éventualité peu probable d'un incident, TransCanada lancera une enquête immédiatement et interviendra en arrêtant le pipeline (si nécessaire) et en déployant le personnel affecté aux urgences sur les lieux de l'incident. Les vannes espacées à intervalles précis le long du réseau de pipelines de TransCanada seront fermées, ce qui permettra d'isoler rapidement et efficacement le gaz naturel.

Des équipes formées seront déployées sur les lieux afin d'isoler totalement la zone et de coordonner une intervention avec les services d'urgence locaux.

TransCanada ne redémarrera le pipeline que lorsque le problème aura été résolu et que tout danger sera écarté.

Les politiques et pratiques de TransCanada concernant la planification des interventions d'urgence excèdent les exigences réglementaires normalisées s'appliquant à l'intervention d'urgence.



Panneau de mise en garde



Panneau de mise en garde



Repère d'évacuation



Repère aérien

## Repères de pipeline

- Les panneaux de signalisation de pipelines (repères) comportent de l'information essentielle, notamment le nom de l'exploitant, le produit acheminé par le pipeline et les numéros des personnes à contacter en cas d'urgence.
- TransCanada utilise tout un éventail de repères et de panneaux le long des droits de passage pour avertir les personnes de l'emplacement général de ses pipelines. Les repères sont généralement placés aux endroits où les pipelines croisent une route, une voie ferrée, une rivière, une clôture ou une zone densément peuplée.
- **SOYEZ INFORMÉ : Les panneaux de signalisation n'indiquent pas l'emplacement exact ou la profondeur du pipeline ou le nombre de pipelines dans la région. Communiquez avec votre centre d'appel unique local et TransCanada et les autres entreprises de services publics enverront sur le lieu d'excavation prévu un représentant qui signalisera gratuitement les installations souterraines.**
- Il est interdit de dégrader, d'endommager, de retirer ou de détruire toute signalisation de pipelines, sciemment et volontairement. Si un panneau est manquant, endommagé ou illisible, veuillez communiquer avec TransCanada qui corrigera la situation.





## Sécurité dans la communauté

Pour TransCanada, la sécurité est une valeur fondamentale. La sécurité – pour nous-mêmes, les autres, nos entrepreneurs et les membres de nos communautés – fait intrinsèquement partie de notre mode de fonctionnement. TransCanada, qui exerce ses activités dans toute l'Amérique du Nord, a des bureaux établis dans les principales communautés. Chaque région dispose d'une équipe complète d'employés qualifiés, formés à la sécurité des pipelines et à l'intervention en cas d'urgence; grâce à eux, l'exploitation sûre et efficace de nos installations dans la région est assurée.

Nous considérons que les communautés au sein desquelles nous exerçons nos activités sont des partenaires d'intervention d'urgence. Nous collaborons avec ces parties prenantes de façon continue en les invitant à prendre part aux exercices et à la formation que nous offrons.

Nous travaillons également avec les responsables d'intervention en cas d'urgence pour s'assurer que tout le monde est au courant des activités que nous menons à l'échelle locale et prêt à intervenir en cas d'incident.

## Que faire en cas de contact avec un pipeline

Le terme « coup » fait référence à tout contact non autorisé avec un pipeline. Il peut être causé par de l'équipement mécanique, comme une pelle mécanique ou des outils manuels, comme une pelle. Que la canalisation soit endommagée ou non, si vous entrez en contact avec un pipeline, il est important de suivre les étapes suivantes :

1. Cessez tous les travaux d'excavation et de construction. Fermez toute la machinerie et quittez la zone à pied – demandez aux autres de faire de même.
2. Ne tentez pas de réparer la canalisation ni de toucher aux vannes.
3. Appeler le **911** dès que vous êtes en lieu sûr. Décrivez la situation et informez l'exploitant de toute blessure, fuite de produit ou feu.
4. Composez le numéro d'urgence de TransCanada **1.888.982.7222** et expliquez l'incident. Ce numéro est indiqué sur tous les panneaux de signalisation de pipeline.
5. Ne poursuivez pas votre projet tant qu'un représentant délégué par TransCanada ne l'a pas autorisé.

La sécurité de la population environnante diminue drastiquement lorsqu'un pipeline est endommagé. Communiquez avec TransCanada dès que possible afin que nous puissions faire les réparations requises.

---

# Être partenaires pour assurer la sécurité des pipelines

Bien que les fuites de pipeline soient rares, il est important que vous sachiez en reconnaître les signes. Utilisez votre sens de l'odorat, de la vue et de l'ouïe pour détecter une éventuelle fuite de gaz.

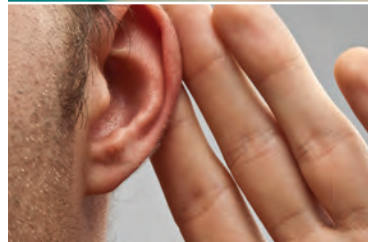
## Indices olfactifs

- Les lignes de transmission qui acheminent le gaz naturel dans tout le Canada sont rarement odorantes, mais peuvent avoir une légère odeur d'hydrocarbure. Les lignes de distribution qui transportent du gaz naturel vers les maisons et les entreprises sont odorantes et peuvent dégager une odeur de moufette ou d'œuf pourri.



## Indices visuels

- Végétation morte ou en train de dépérir à proximité d'un pipeline ou sur celui-ci, alors que cette zone est habituellement verte
- Présence ou projection de bulles d'eau à la surface d'un bassin, d'un ruisseau ou d'une rivière
- Présence de poussière projetée ou paraissant être rejetée dans l'air
- Neige ou glace tâchée ou fondue au-dessus d'une zone de pipeline



## Indices sonores

- Bruit de sifflement ou de grondement

# Si vous soupçonnez la présence d'une fuite

Si vous constatez, voyez, sentez ou entendez l'un des indices typiques susmentionnés ou tout autre signe inhabituel à proximité d'un pipeline, il est important de suivre les étapes ci-après :

- 1. Quitter** les lieux sur-le-champ à pied – ne pas utiliser de véhicules à moteur ou d'équipement qui pourraient être une source d'ignition.
- 2. Se rendre** en lieu sûr et composer le **911**.
- 3. Composer** le numéro d'urgence de TransCanada: **1.888.982.7222**. Ce numéro est indiqué sur tous les panneaux de signalisation de pipeline.
- 4. Aviser** les autres personnes de se tenir à distance.



---

## Code de couleur normalisé

Lorsque vous faites une demande de localisation, des drapeaux colorés et/ou de la peinture sont utilisés pour signaler l'emplacement et le type de service souterrain.



Excavation projetée

---



Jalons de localisation provisoires

---



Lignes, câbles et conduits électriques, et câbles d'éclairage

---



Gaz, huile, vapeur, pétrole ou matières gazeuses

---



Lignes, câbles ou conduits de transmission, d'alarme et de signal

---



Eau potable

---



Canalisations d'eau de récupération, d'irrigation et de boue

---



Canalisations d'égout et d'évacuation

# Cliquez ou appelez avant de creuser

## Coordonnées importantes

### Centres d'appel unique canadiens:

Colombie-Britannique:	1.800.474.6886
Alberta:	1.800.242.3447
Saskatchewan:	1.866.828.4888
Manitoba:	1.800.940.3447
Ontario:	1.800.400.2255
Québec:	1.800.663.9228

[www.cliquezavantdecreuser.com](http://www.cliquezavantdecreuser.com)

### Applications mobiles:

Alberta	Dig Info AB
Saskatchewan	Sask 1st Call
Quebec	Info-Excavation

Urgences ..... 1.888.982.7222

### Renseignements généraux:

Téléphone	1.855.458.6715
Courriel	public_awareness@transcanada.com
Questions des propriétaires	1.866.372.1601

### Accords de croisement ou d'empiètement

Téléphone	1.877.872.5177
Courriel	quebec_crossings@transcanada.com

*La majorité des pipelines de TransCanada sont réglementés par l'Office national de l'énergie au Canada. Certains pipelines sont réglementés par les provinces. Pour obtenir des précisions sur les pipelines réglementés par l'ONE, veuillez consulter le site Web [www.neb-one.gc.ca](http://www.neb-one.gc.ca).*



Le 20 mai 2016

**Objet: Projet de Prolongement Saint-Sébastien – Dépôt de la demande à l'ONÉ**

Dans une lettre datée du 5 mai 2016, TransCanada PipeLines Limited (TransCanada) vous a avisé de sa proposition de construire le projet de Prolongement Saint-Sébastien (le « Projet ») et vous a fait part de son calendrier de demande mis à jour.

Tel que requis par l'Office national de l'énergie (ONÉ), nous vous informons que TransCanada a soumis une demande à l'ONÉ pour le projet de Prolongement Saint-Sébastien, le 19 mai 2016, en vertu de l'article 58.

La demande de projet, qui comprend des informations à propos des terrains et de l'environnement, est accessible au public sur le site Web de l'ONÉ (<https://docs.neb-one.gc.ca/ll-eng/llisapi.dll?func=ll&objId=2969486&objAction=browse&viewType=1>) sous le N° d'identification A77051, ou sur les sites du projet ci-dessous.

En français - [www.ProlongementSaintSebastien.com](http://www.ProlongementSaintSebastien.com)

ou

En anglais - [www.SaintSebastienExtension.com](http://www.SaintSebastienExtension.com)

Tel qu'annoncé précédemment, TransCanada souhaite construire et exploiter le projet de prolongement Saint-Sébastien, un nouveau gazoduc qui traversera les municipalités de Saint-Sébastien et de Pike River. Le projet comprendra la construction d'environ 4 kilomètres (km) de conduites de 305 mm de diamètre destinées au transport de gaz naturel. Le gazoduc sera installé parallèlement à une portion de la Canalisation Principale Canadienne existante, et aura comme point de départ le poste de mesurage et de livraison de Saint-Sébastien, situé en bordure de la route 133, pour se rendre à un nouveau site de vannes et une gare de réception de racleur, dans la municipalité de Pike River, près du Chemin Molleur. Les installations de lancement et de réception de racleurs permettent à un outil électronique d'inspection, appelé « racleur intelligent », de circuler à l'intérieur d'une conduite en marche, afin d'inspecter l'état de celle-ci. Le Projet comprendra une nouvelle gare de lancement de racleur située sur un site de vannes existant près du Rang des Dussaults. Sous réserve des approbations réglementaires, le début des travaux est prévu pour le deuxième trimestre de 2017, ce qui permettrait au gazoduc d'être en opération au quatrième trimestre de 2017.

Puisque le Projet proposé s'intègre à un réseau interprovincial et transfrontalier de gaz naturel, il est régi au fédéral par l'ONÉ, aux termes de la Loi sur l'Office national de l'énergie. Dans un esprit de collaboration, TransCanada s'engagera volontairement dans le processus d'évaluation environnementale du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte

contre les changements climatiques (MDDELCC). Au cours des prochains jours, TransCanada prévoit envoyer un avis de projet au MDDELCC.

Cordialement,

Katlan Holman, Relations communautaires  
1-844-933-0910  
[prolongement\\_saint\\_sebastien@Transcanada.com](mailto:prolongement_saint_sebastien@Transcanada.com)  
TransCanada  
1000, Rue Sherbrooke Ouest,  
Bureau 1800, Montreal, QC H3A 0A6



1000, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1800  
Montréal (Québec) H3A 0A6  
Tél. : 1.844.933.0910  
Courriel : prolongement\_saint\_sebastien@transcanada.com



Le 20 août 2016

**Objet: Avis d'approbation – Prolongement de Saint-Sébastien**

Madame, Monsieur

En mai 2016, nous vous informions que TransCanada avait soumis une demande à l'Office national de l'énergie (« ONÉ ») pour le projet de Prolongement de Saint-Sébastien (le « Projet »). Le 17 août dernier, l'ONÉ nous a avisés de l'ordonnance XG-T211-023-2016 approuvant ainsi le Projet. Vous trouverez ci-joint, la lettre et l'ordonnance qui nous ont été transmises par l'ONÉ.

Pour votre information, l'ensemble de la documentation pertinente sur le Projet est publié sur le site internet de l'ONÉ (<https://docs.neb-one.gc.ca/ll-eng/llisapi.dll?func=ll&objId=2981706&objAction=browse>).

Une version française de la documentation pertinente est aussi disponible sur notre site internet (<http://www.transcanada.com/prolongement-saint-sebastien.html>).

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires relatifs au développement du projet proposé. Si vous souhaitez de plus amples informations ou si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone, par courriel ou par écrit aux coordonnées suivantes :

Prolongement de Saint-Sébastien  
1-844-933-0910  
prolongement\_saint\_sebastien@Transcanada.com  
TransCanada  
1000, Rue Sherbrooke Ouest,  
Bureau 1800, Montreal, QC H3A 0A6

Bien à vous,

Marc Boucher, Chargé de Projet